

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 48

MONTREAL, LE LUNDI 28 FÉVRIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le répit des marmots

Le congé scolaire d'hiver est entré dans les mœurs

Paul Cauchon

Encore une petite tempête de neige pour fêter ça, peut-être? À compter d'aujourd'hui, près de 150 000 élèves sur l'île de Montréal seront en congé scolaire pour une semaine. D'ici deux semaines, la très grande majorité des élèves de l'ensemble du Québec auront profité de ce temps de répit, histoire de se recharger les batteries entre Noël et Pâques.

Le congé scolaire de l'hiver, presque inconnu il y a 20 ans, semble maintenant passé dans les mœurs. Un congé qui a des répercussions dans tous les secteurs d'activité: une manne pour les centres de plein air et de ski, une mine d'or pour les grossistes qui offrent des voyages vers le Sud.

Mais des entreprises qui doivent aussi fonctionner à effectifs réduits, et de sérieux maux de tête pour les parents moins fortunés qui ne savent plus quoi inventer pour occuper leurs enfants, ou pour trouver qui s'en occupera.

Ce congé d'une semaine s'est fixé il y a une dizaine d'années, après plusieurs tâtonnements, mais il semble que des discussions entre l'industrie du tourisme et le monde scolaire aient encouragé ce dernier à «harmoniser» les congés.

La convention collective des enseignants prévoit 200 jours de travail, et le régime pédagogique prévoit au moins 180 jours d'enseignement direct aux élèves.

Les commissions scolaires peuvent donc localement «jouer» avec les congés flottants. Graduellement, elles ont raccourci les vacances de Noël, devancé la rentrée d'automne, pour en arriver à une semaine complète de congé en hiver.

En gros, les commissions scolaires de la région montréalaise et de l'Ouest du Québec font relâche cette semaine, et celle de Québec et l'Est font relâche la semaine prochaine. Mais on compte plusieurs exceptions et variantes à ce schéma (des écoles privées ont pris congé la semaine dernière, au nord de Montréal, certaines commissions font relâche le 21 mars, etc.).

Dans les bureaux, bienheureux l'employé qui a réservé «sa» semaine il y a longtemps, car les troupes sont maintenant sérieusement décimées.

Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce congé ne fait pas nécessairement hurler les gens d'affaires.

«On a bien plus de problèmes avec les deux semaines de construction en juillet: tout ferme alors que ce serait la meilleure période pour l'industrie», dit le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

«Au contraire, ajoute-t-il, certaines compagnies offrent même des bons aux employés qui veulent décaler une semaine de congé d'été pendant l'hiver. On voit ça dans des entreprises où la production ne peut être arrêtée l'été. Et il semble que pour plusieurs employés cette réunification familiale d'une semaine soit bénéfique».

Evidemment, le nec plus ultra de la semaine de relâche, le symbole du parent prospère ou du professeur qui a bien économisé, c'est le voyage dans le Sud. Chez Air Transat le vice-président marketing, Claudéric Saint-Amand, explique qu'il ne lui restait plus aucun siège d'avion à vendre ces derniers jours. Tout est réservé depuis un mois. «Les parents qui ont déjà voyagé en famille savent ce qu'ils veulent, ils ne se lancent pas dans des expériences inédites. Ils réservent d'avance.»

Inutile d'ajouter que pour les grossistes en voyages, ces deux semaines sont sur le même pied que la période de Noël et les sacro-saintes vacances de la construction: du revenu garanti, et pour les rabais, il faudra repasser.

Au ministère du Tourisme, on soutient que l'achalandage est tel dans certains centres de ski et de plein air que cette semaine pourrait faire la différence entre une bonne et une mauvaise saison. Signe des temps, on assiste avec ce congé à une véritable réappropriation de l'hiver, alors que plusieurs municipalités en profitent pour mettre en valeur leurs installations et encourager tout le monde à s'en servir.

Tout cela est bien beau, mais il faut, pour en profiter, pouvoir partir avec les enfants, ce qui n'est vraiment pas donné à tout le monde.

On peut choisir de placer les marmots dans un centre de loisir pour la semaine, mais à Montréal il faut avoir réservé depuis un mois (tout est maintenant à peu près plein). Et cela finit par devenir coûteux.

On peut aussi placer son enfant au service de garde de l'école. Le hic, c'est que non seulement ce n'est pas gratuit, mais si le service n'a pas assez d'inscriptions, il fermera ses portes. À la CECM, par exemple, une cinquantaine de services de garde sont fermés cette semaine. Détail non négligeable, les employés de ces services sont mis à pied sans salaire.

Pour les parents qui n'ont pas de vacances ou manquent de sous, pour les monoparentaux qui tirent le diable par la queue, c'est l'enfer: les marmots sont envoyés une journée chez la belle-sœur, une autre chez le grand-père, une autre chez un parent courageux qui en garde six d'un coup. On se déclare malade un matin en espérant que le patron ne demandera pas de papier médical. Sans parler du fiston traîné de force au bureau et qui détrique la photocopieuse parce qu'il s'ennuie de son Nintendo.

Après avoir connu ce casse-tête l'année dernière, j'ai pris mes résolutions. J'ai demandé à mes patrons la permission de prendre congé cette semaine l'automne dernier, avant la Ste-Catherine...

L'ENTREVUE

Peter Eisenman,
architecte provocateur

PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

Le MNQ à la défense du
Collège de Saint-Jean

PAGE A 4

LE MONDE

Liban: bombes
en pays chrétien

PAGE A 6



Lillehammer clôture ses «jeux magiques»



PHOTOS AP ET PC

Myriam Bédard a porté le drapeau
canadien lors de la cérémonie
de clôture des Jeux de Lillehammer.

L'or échappe d'extrême justesse aux hockeyeurs canadiens



Magiques — selon les mots de Juan Antonio Samaranch, président du CIO —, propres et sympathiques, les Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer se sont terminés hier comme ils avaient commencé, dans l'allégresse d'un peuple heureux de recevoir le monde entier en Norvège. Le Canada, qui a conclu ces jeux avec une récolte sans précédent de 13 médailles attribuables en grande partie à ses athlètes québécois, a eu une dernière fois accès au podium grâce à son équipe de hockey, médaillée d'argent à la suite d'une défaite crève-cœur contre la Suède à l'issue d'une fusillade pleine de rebondissements. Ce demi-échec a laissé nos joueurs abasourdis (notre photo). Dans l'épreuve reine du ski de fond, le 50 kilomètres style classique, le Kazakh Vladimir Smirnov a remporté, à presque 30 ans, la première médaille olympique de sa carrière. En ski alpin, l'Autrichien Thomas Stangassinger a devancé, au slalom, l'Italien Alberto Tomba, qui a trouvé le moyen de voler la vedette au médaillé d'or en réussissant une extraordinaire deuxième manche. En bobsleigh à quatre, enfin, l'équipe numéro 2 d'Allemagne a causé une certaine surprise, l'emportant devant la Suisse et l'autre équipe allemande.

— Voir autres informations en page B 5

L'Europe centrale en ébullition

Une Québécoise à Ljubljana

Envoyée de l'ONU, Michèle Voyer est depuis deux ans
la mère supérieure de 38 000 réfugiés en Slovénie



PHOTO AP

Avec ses deux millions d'habitants, la
Slovénie accueille six fois plus de réfugiés
que la France et deux fois plus que l'Italie.

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR
À PARIS

Ljubljana — À 16 ans, Michèle Voyer rêvait de voyages et d'horizons lointains. Mais elle n'aurait certainement pas su indiquer sur une carte la petite ville de Ljubljana. Avant d'atterrir pour la première fois dans la capitale de la Slovénie, il y a deux ans, elle a donc regardé soigneusement sur la mappemonde où était ce nouveau pays, coincé entre la Croatie, l'Autriche et l'Italie; les Alpes Juliennes et l'Adriatique.

Dans ses valises, elle avait pris soin d'amener un micro-ordinateur et un bottin de téléphone. C'est tout ce qu'il fallait pour inaugurer, dans sa chambre de l'hôtel Union, le nouveau siège du Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés.

Aujourd'hui, elle est la mère supérieure de 38 000 réfugiés, un des plus petits contingents des pays de l'ancienne Yougoslavie, mais un des plus importants hors des régions en guerre avec ceux d'Allemagne, de Hongrie, de Suède et d'Autriche. Avec ses deux millions d'habitants, la Slovénie accueille en effet six fois plus de réfugiés que la France et 50% de plus que l'Italie.

VOIR PAGE A 10: QUÉBÉCOISE

Deux jours après le massacre de Hébron

Israël punit ses colons extrémistes

Les négociations de paix de
Washington sont suspendues

Jérusalem (Reuter) — Le gouvernement israélien a décidé hier, deux jours après le massacre de Hébron, des mesures sévères contre les colons juifs extrémistes dans les territoires occupés, mais l'OLP les a jugées insuffisantes pour accepter de reprendre les négociations.

À Washington, les trois délégations arabes aux pourparlers de paix avec Israël ont décidé de suspendre leurs discussions en signe de solidarité avec les Palestiniens après le massacre d'Hébron, a indiqué hier soir un responsable arabe.

Cette décision a été prise samedi soir à Washington au cours d'une réunion entre les délégués syriens, jordaniens et libanais, a précisé cette source, qui a requis l'anonymat.

«Les décisions du gouvernement israélien sont creuses et n'ont pas la portée susceptible de régler un incident aussi grave que celui qui s'est produit il y a deux jours», a déclaré Yasser Arafat à Reuter à Tunis peu après l'annonce par Israël d'un train de mesures contre les colons extrémistes.

VOIR PAGE A 10: ISRAËL

Intégration des enfants sidéens

Le Regroupement des garderies de Montréal prône le secret complet

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Confronté au problème de l'intégration des enfants sidéens dans les garderies, le Regroupement des garderies de Montréal tente de ménager la chèvre et le chou: il plaide en faveur de l'intégration ouverte des enfants atteints du VIH, mais prône la confidentialité tous azimuts. Même les éducateurs n'ont pas à être informés de la présence d'un enfant sidéen dans leur groupe, pense sa directrice.

C'est du moins ce qu'affirme Mme Camille Gauvreau, la présidente du Regroupement des garderies de Montréal qui doit prendre position aujourd'hui dans la polémique dossier des garderies et du sida.

«Nous disons oui à l'intégration des enfants séropositifs, mais la confidentialité doit être respectée. Le personnel doit-il savoir? Nous ne croyons pas. Ça ouvre une dangereuse brèche à la règle de la confidentialité», tranche Mme Gauvreau.

L'association qui regroupe environ 90 garderies dans la métropole espère d'ailleurs que sa position aura un effet domino sur les autres garderies de la région.

VOIR PAGE A 10: GARDERIES

Courses à l'investiture

Holden résiste, Keaton échoue

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les partis libéral et québécois se sont choisis hier un candidat anglophone pour représenter chacun une circonscription de l'ouest de l'île de Montréal. Si dans Notre-Dame-de-Grâce, l'ancien président d'Alliance Québec, Robert Keaton, s'est fait d'abord le pion par Russell Copeman, c'est de justesse que le transfuge du Parti égalité, Richard Holden, est devenu le porte étendard du Parti québécois dans le comté de Verdun.

Il aura fallu un deuxième tour de scrutin et la présence de politiciens d'expérience dépêchés sur les lieux (Louise Harel, André Boulerice, Denis Lazure, Michel Bourdon, Jean Garon), pour voir le candidat de Jacques Parizeau l'emporter. «Je suis très heureux et je me sens plus légitime maintenant», a laissé tomber un Richard Holden souriant.

Rapidement, ses deux adversaires se sont ralliés. Maurice Roch a lancé avec enthousiasme devant les quelque 200 militants présents à cette assemblée d'investiture: «Je serai là avec



Richard Holden



Robert Keaton

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A8
Agenda culturel...B6	Idées.....A9
Les Classées...A6	Le Monde.....A6
Avis publics.....B4	Mots croisés.....A6
Culture.....B8	Religions.....B4
Économie.....B2	Lillehammer.....B5



Météo
Ciel variable
Max. -12
Détails en A6



Tout est dans l'art de bien s'entourer.

Pas étonnant que vous fassiez appel à une équipe qui, à elle seule, assure le service local à près de 3 millions de foyers québécois, achemine chaque jour en moyenne un million et demi d'interurbains partout dans le monde, fournit de l'assistance 24 heures sur 24, installe et surveille

le système téléphonique sur un vaste territoire, commercialise des services de pointe comme l'Afficheur, l'Appel en attente, le service TéléRéponse^{MC}. Une équipe qui sait répondre à tous vos besoins en téléphonie. Et vous la connaissez bien.

Bell

• LES ACTUALITÉS •

D'ici les prochaines élections générales

Les priorités du gouvernement Johnson: l'emploi et la famille

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les priorités du gouvernement Johnson d'ici aux prochaines élections générales porteront sur la création d'emplois et le soutien à la famille.

Mais le premier ministre n'a donné aucune indication sur le sujet du moment où seront tenues ces élections. Ses députés lui ont fait comprendre qu'il devait «attendre le moment opportun», a ironisé le président du caucus, M. Robert Thérien, à l'issue d'une réunion de deux jours des députés libéraux à Bromont, jeudi et vendredi derniers.

Au sein de la députation libérale, indique le whip en chef du gouvernement, M. Yvon Vallières, les avis sont partagés et l'opinion est volatile; Juin ou septembre? Cela dépendra de l'état de l'opinion publique par rapport aux politiques du gouvernement. Un adjoint de M. Johnson affirme que le premier ministre ne dispose pas, aujourd'hui, de toutes les informations requises pour prendre une décision.

Selon M. Vallières, les députés veulent que le gouvernement pose des gestes «rassembleurs», qu'il évite la polémique, qu'il songe à ceux qui vivent dans la pauvreté ainsi qu'à ceux qui forment la classe moyenne et qui en ont assez de payer.

Dans un contexte de réductions budgétaires, dit-il, il faut être prudent. Ainsi, le gouvernement évitera de remettre en cause des programmes sociaux.

Il préservera l'accessibilité et l'universalité. Il va se tenir loin des remises en question susceptibles d'insécuriser le public.

Le gouvernement, poursuit M. Vallières, devra éviter les erreurs. Parce qu'une erreur, dit-il, «sur une période de quatre à six mois est plus apparente que sur un mandat de quatre à cinq ans».

On a les élections dans la mire. L'équipe gouvernementale s'en tient à son «plan de match», dit un officiel. Le gouvernement ne se laisse pas ébranler par la défaite cuisante de Bonaventure. Ainsi:

■ les travaux parlementaires reprendront le 8 mars prochain pour terminer la session parlementaire laissée en suspens en décembre dernier. Quelques projets de loi seront adoptés, dont celui sur la réforme des conservatoires et quelques autres concernant les petites et moyennes entreprises;

■ les travaux seront ajournés le 10, et ne reprendront que la semaine suivante par le discours inaugural de M. Johnson. «Il y a un nouveau gou-

vernement; il y aura donc un discours inaugural», a dit M. Johnson, hier. Ce sera l'occasion pour lui d'énoncer ses priorités et d'évoquer les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour mettre le Québec au travail;

■ durant cette session parlementaire, il est probable que le ministre Yvon Picotte revienne à la charge avec le projet de loi sur le zonage agricole; tandis que son collègue Maril (Emploi) entend revenir avec le projet de loi 116 modifiant le Code du travail après avoir tenu des audiences publiques;

■ entre-temps, les 11, 12 et 13 mars, le Parti libéral aura tenu son congrès et adoptera son programme électoral;

■ fin mars, le gouvernement déposera ses prévisions de dépenses. On y apprendra probablement, entre autres, que l'objectif de réduction de dépenses dans le domaine de la santé, fixé à un milliard de dollars l'automne dernier, est révisé à la baisse;

■ en mai, le ministre des Finances André Bourbeau déposera son budget. Hier, il a tenu une consultation auprès des députés à ce sujet. M. Bourbeau aimerait bien pouvoir réduire le fardeau fiscal des contribuables.

Derniers adieux



PHOTO PRESSE CANADIENNE

PARENTS, amis et supporters ont fait leurs derniers adieux à Sue Rodriguez ce week-end à l'Église baptiste Royal Oak, à Victoria. Une centaine de personnes, dont son fils, son époux (au centre sur la photo) et le député néo-démocrate Svend Robinson qui était présent lors du suicide assisté de Rodriguez, ont participé à la cérémonie. Atteinte de la maladie de Lou Gehrig, Sue Rodriguez est décédée le 12 février, à l'âge de 43 ans, dans sa maison de Victoria. Elle avait mené une longue lutte en faveur de la légalisation du suicide assisté pour les malades en phase terminale. Sa mort a relancé le débat sur l'euthanasie au Canada.

Dépistage du VIH

Nouvelles directives demandées pour les femmes enceintes

PRESSE CANADIENNE

Santé Canada devra élaborer de nouvelles directives pour le dépistage du virus du sida chez les femmes enceintes, à la suite d'une étude américaine sur la transmission du VIH de la mère à l'enfant qu'elle porte, affirme une compagnie pharmaceutique qui a participé aux recherches.

Les résultats préliminaires de ces travaux ont montré que le médicament AZT, qui combat le sida, a réduit le taux de transmission mère-enfant des deux tiers, le ramenant de 25,5 à 8,3 %.

Le docteur François Lebel, de la firme montréalaise Burroughs Wellcome, qui a fourni l'AZT aux chercheurs, déclarait la semaine dernière que sa compagnie enverrait les résultats officiels de l'étude à Santé Canada d'ici 10 jours.

«Ce qu'ils devront faire, ensuite, c'est d'évaluer la proportion de femmes porteuses du VIH, et de décider s'il vaut la peine de faire passer un test de dépistage à toutes les femmes enceintes».

Le docteur Catherine Hankins, de l'Hôpital général de Montréal, spécialisée dans le traitement du sida chez les femmes, a indiqué que

les tests de dépistage sont présentement offerts aux femmes enceintes à l'entière discrétion de chaque médecin.

L'étude est susceptible de soulever plusieurs questions sur le dépistage à grande échelle, a-t-elle dit. Par exemple: les tests devraient-ils être obligatoires ou volontaires?

«Mais tant que nous n'aurons pas discuté de toutes les implications éthiques, je pense que les résultats tendent à démontrer que les médecins devraient discuter de manière plus routinière, avec leurs patientes, de la possibilité de passer un test», croit-elle.

À Ottawa, Santé Canada n'avait que peu de commentaires à faire en attendant d'avoir pris connaissance de l'étude. Mais une porte-parole du ministère a dit que dans l'intervalle, rien n'empêchait les médecins d'administrer de l'AZT aux femmes enceintes.

À ce jour au Canada, on a enregistré 71 cas de sida chez des enfants, où la maladie aurait été transmise de mère à enfant. C'est 76% du total des 93 cas de sida chez des enfants au Canada.

Les femmes qui participaient à l'étude financée par le gouvernement fédéral américain ont reçu soit

un placebo, soit de l'AZT, pendant leur grossesse et leur accouchement.

Pendant les six semaines qui ont suivi la naissance, les nouveau-nés ont également reçu le même traitement que leur mère.

Les résultats ont été jugés si significatifs qu'un comité indépendant de révision a interrompu l'étude pour demander aux chercheurs d'offrir de l'AZT aux participantes qui avaient reçu un placebo.

Mais les chercheurs ont tenu à souligner qu'ils devaient suivre les enfants pendant un certain nombre d'années pour connaître les conséquences à long terme de la thérapie à l'AZT.

Le Dr Hankins a souligné qu'il fallait peser les avantages et les risques potentiels d'une thérapie à l'AZT, mais qu'entre-temps, les femmes enceintes qui savent qu'elles sont séropositives devraient discuter de l'option AZT avec leur médecin.

Même si des chercheurs contestent le fait que l'AZT retarderait l'apparition du sida chez une personne séropositive, le Dr Lebel a soutenu que les résultats de l'étude américaine démontrent que l'AZT est efficace contre le VIH.

Mulroney et son équipe

Que sont-ils devenus?

Ottawa (PC) — Il y a un an, les conservateurs de Brian Mulroney étaient rois et maîtres dans la capitale nationale. Quatre mois après leur cuisante défaite aux élections générales, plusieurs ex-membres du cabinet font face, parfois difficilement, aux aléas de la vie post-politique.

Mme Kim Campbell, par exemple, roule désormais au volant de sa vieille Honda Civic 1980 dans les rues d'Ottawa après avoir profité des services d'un chauffeur et d'une limousine alors qu'elle occupait les fonctions de ministre, puis de premier ministre.

L'ex-ministre des Finances, M. Don Mazankowski, a pris le temps de débayer son entrée cet hiver et a ouvert lui-même son courrier et payé ses comptes pour la première fois en 35 ans.

L'ancien ministre de la Justice, M. Doug Lewis, a réalisé que son domicile d'Orillia, en Ontario, nécessitait de sérieux travaux d'entretien et a passé des semaines à «peindre et réparer la maison entière».

M. John Crosbie dit pour sa part souffrir des divers «symptômes» du retrait de la politique et fait écho aux propos de Rodney Dangerfield, qui disait que les ex-politiciens étaient les moins respectés des retraités. Mais il y a, bien sûr, certaines compensations. Le Comité national des citoyens estime que les ex-parlementaires canadiens recevront des pensions qui oscilleront entre 29 047\$ pour l'ex-ministre de l'Énergie, M. Bobbie Sparrow, et 82 280\$ pour l'ancien titulaire des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark. Et ce, bien sûr, en plus des salaires qu'ils reçoivent dans leurs nouvelles fonctions. La plupart des anciens membres du cabinet conservateur déclarent ne pas avoir de regrets et se disent fiers des réalisations de leur gouvernement. Mais certains avouent connaître, parfois, de petits pincements au cœur.

«Je m'ennuie de l'action», déclare M. Joe Clark. «La politique est un privilège qui crée une dépendance». M. Brian Mulroney et Clark ont mieux survécu à leur départ de la politique que la plupart de leurs collègues. M. Mulroney s'est joint à un prestigieux cabinet d'avocats montréalais et siège au conseil d'administration de plusieurs grandes entreprises.

Il refuse la plupart des nombreuses demandes d'entrevue qu'on lui demande mais a récemment déclaré qu'il aimait sa nouvelle vie et qu'il ne suivait plus d'actualité près la politique canadienne.

M. Clark, pour sa part, est représentant spécial des Nations unies à Chypre et tente de négocier la paix entre les Grecs et les Turcs qui s'y battent depuis des années. Il enseigne occasionnellement à l'Université de Calgary et est expert invité à l'Université de Californie, à Berkeley.

Mme Campbell a eu moins de chance. Elle détient le titre de *fellows* au Institute of Politics de l'Université Harvard et rédige actuellement ses mémoires dont le titre, provisoire, serait: *What's a nice girl like you doing in a place like this?*

Mme Campbell n'a pas réussi, comme elle en avait exprimé le désir, à décrocher un poste de direction dans une grande entreprise ou alors un emploi d'expert dans les médias.

Élection partielle de Shefford

Faire sortir le vote

«Je n'irai pas voter, je ne connais pas assez les candidats»

Granby (PC) — Convaincre les électeurs d'aller voter, c'est probablement le plus grand défi qui attend aujourd'hui les candidats à l'élection partielle dans Shefford.

S'il faut en croire la majorité des personnes interrogées hier par le quotidien de la région, *La Voix de l'Est*, ce scrutin ne battra pas de record de participation. À moins de 18 heures de l'ouverture des bureaux de vote, ce sont encore les indécis qui tiennent le haut du pavé. Comme dans les sondages qui ont ponctué la campagne électorale.

«Je n'irai pas voter, je ne connais pas assez les candidats», dit Mme Aline Bernier, de Granby. Mais n'a-t-elle pas une petite préférence, un détail discret qui pourrait faire pencher la balance d'un côté? «Je n'aime pas la face à Nicolet et je ne connais pas Bernard Boredeur», répond-elle.

Selon M. Charles Hamel, on a manqué de «véritable» information pendant la campagne. Il est toujours aussi indécis qu'il y a 40 jours. «Les candidats ont beaucoup parlé mais ils n'abordaient pas les vraies choses. Moi, ce que je veux savoir, ce n'est pas si on va créer des emplois mais comment on va les créer. C'est ça qui est important».

Quelques électeurs sont déçus de ne pas avoir eu droit à un débat entre les deux principaux candidats, ou au moins à une idée de la personnalité de ceux qui courtisent l'électorat. Mme Jacqueline Mongeau, par exemple, se rappelle avec délice les débats orageux des élections municipales de novembre dernier.

«On a vu qu'il y avait des candidats qui étaient cohérents et d'autres qui disaient n'importe quoi, affirme Mme Mongeau. Qui me dit que Nicolet ou Boredeur ne sont pas

des 'twits' qui savent juste lire des bons discours? J'aurais aimé ça les écouter». M. Richard Crook résume l'opinion de toutes les personnes interrogées: «ce fut une campagne tranquille, une campagne qui ressemble à toutes les autres». Difficile de se brancher dans ces conditions. De fait, ceux qui ont indiqué leur intention de vote n'ont pas eu besoin du dernier mois pour se décider. Leur idée était déjà faite.

«Moi, je vais voter pour le Parti québécois, par idéologie», explique M. Crook. «Je vote libéral, je n'ai pas le goût que le PQ se retrouve au pouvoir alors que le Bloc est à Ottawa», dit M. Gilles Beaumont.

Mme Raymonde Melançon a également choisi M. Bernard Brodeur parce que c'est «un gars de la place».

«On a été gâtés avec Roger Paré, c'est bien d'avoir un député proche des gens, estime Mme Melançon. Et puis je préfère les libéraux aux péquistes depuis pas mal de temps».

Un autre électeur, peut-être représentatif des quelques milliers de personnes qui se rendent aux urnes aujourd'hui, ne se gêne pas pour tirer à boulets rouges et bleus sur les candidats. «Bernard Brodeur, je n'aime pas son ambiguïté concernant son adhésion au Bloc. Je pense que c'est un opportuniste. Nicolet aussi est un opportuniste: il a été parachuté dans un comté sûr. Je le qualifie-rais de vautour...» Il votera quand même pour M. Nicolet parce qu'il considère que le PQ est le véhicule «privilégié» pour faire la souveraineté du Québec. «Avant, j'étais un souverainiste de cœur, maintenant je suis un souverainiste de raison», conclut-il.

Le patronage politique aurait donné des emplois aux étudiants

Ottawa (PC) — Le favoritisme et le patronage politique ont dominé les programmes d'emploi pour étudiants, selon une enquête interne du gouvernement fédéral réalisée l'an dernier.

Le rapport de la Commission des services publics critique principalement la façon dont étaient attribués les emplois et l'absence de données précises sur les emplois disponibles et les étudiants embauchés. Il y a eu «peu de supervision» et «des données insuffisantes» pour déterminer si les centaines de millions de dollars alloués à ces programmes ont été utilisés à bon escient. L'administration de ces programmes par le ministère de l'Emploi et d'autres organismes fédéraux «n'était pas efficace: il y a eu création de systèmes parallèles, un manque d'information et de directives chroniques, qui ont occasionné de la frustration et

des délais». «Il a été impossible de déterminer combien d'étudiants avaient postulé pour un emploi d'été en 1992», expose le rapport de la commission. Le rapport recommande que les programmes d'emploi pour étudiants «soient totalement réexaminés», car il est impossible «de déterminer si les coûts d'opération étaient raisonnables compte tenu du peu d'information disponible». L'accusation la plus sérieuse du rapport d'enquête: les qualifications des étudiants n'avaient que peu d'importance dans la sélection des candidats. La liste des postulants a été «sujette à la manipulation» afin que les «étudiants choisis» puissent être engagés. «Les informations disponibles étaient insuffisantes pour conclure que le programme était basé sur le mérite des postulants», a établi l'enquête, complétée en mai dernier et obtenue en vertu de la Loi d'accès à l'information.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55 ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Tél. (514) 845-7874 Tél. (514) 888-8888
La maîtrise des intangibles

Camps D'été

Domaine Fraser
Bernierville
Canton de Québec

CAMPS POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES
POUR INFORMATION SANS FRAIS
1-800-263-9551

CAMP «THÉÂTRE ET NATURE»

PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :
interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages
Sessions de 10 jours pour les 10-14 ans dans les Cantons de l'Est

Information et dépliant :
514-273-2049
no. permis du ministère de l'Éducation : PP4455-9095

Tél: (514) 297-3717
Fax: (514) 297-3374

ANGIOFUN 600, Diligence
Stukely (Québec) JOE 2JO

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours en immersion anglaise de niveau débutant, intermédiaire et avancé.
Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

The Horse People Inc.

Le camp des dégourdis!!

Spécialisé en équitation, ce camp offre des programmes de 2, 4, 6 et 8 semaines sous la direction d'instructeurs diplômés. Magnifiques installations pour le dressage, le saut et les randonnées en soirée. Programme personnalisé. Clientèle internationale. Excellents programmes sportifs et sociaux. Une expérience mémorable pour votre enfant, où il/elle côtoiera de jeunes cavaliers de tous les coins du monde.

Pour recevoir notre brochure gratuite, écrivez, téléphonez ou télécopiez. Vidéo-cassette disponible sur demande.

Wendover, Ontario K0A 3K0
Fax (613) 673-4787 — Tél. (613) 673-5905

Accrédité de
OCA, CCA, ACA

Île Temagami:
camp résidentiel, international,
pour garçons
et filles de 6 à 17 ans
Un bon milieu d'apprentissage de l'anglais

Renseignements:
(416) 483-3172
Transport de Québec et Montréal
par autobus nolisé

CAMP WABIKON
48 Delhi Avenue, Toronto, M5M 3B7
Ontario

CAMP WABIKON
«impressionnant!»

• LES ACTUALITÉS •

Souhait du MNQ

Saint-Jean devrait servir à la formation des officiers dans un Québec souverain

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le Mouvement national des Québécois et Québécoises (MNQ) souhaiterait que le collège militaire de Saint-Jean serve à la formation des officiers dans un Québec souverain.

Réunis en assemblée samedi à Montréal, les délégués du MNQ ont dénoncé la décision du gouvernement fédéral de fermer le collège militaire.

Ils ont de plus exigé du gouvernement du Québec qu'il prenne les moyens nécessaires pour que soit annulée cette décision fédérale.

Par ailleurs, les représentants des 15 sociétés réunies au MNQ se sont penchés sur la question référendaire en fin de semaine.

Et selon le président du Mouvement, M. Sylvain Simard, l'échéancier du référendum sur la question nationale, prévu par les forces souverainistes québécoises, arrive à point avec le retrait prévu du gouvernement fédéral de la base et du collège militaire de Saint-Jean.

«Les coupures ne doivent pas être effectives qu'en 1995, de souligner le président du MNQ, M. Sylvain Simard. Si on regarde l'échéancier constitutionnel québécois, on arrive exactement à la période de fermeture prévue pour le collège».

Selon lui, les forces souverainistes devraient donc prévoir la formation de ressources militaires québécoises.

La SSJBM et le Collège

Pour sa part, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) a déploré hier matin, par la voix de son président général Jean Dorion, la complaisance du recteur du Collège militaire de Saint-Jean, Roch Carrier, face à la fermeture de cette institution par le gouvernement fédéral.

«Tout en disant regretter cette décision, monsieur Carrier multiplie les déclarations tendant à la justifier, et cela à partir d'un raisonnement parfaitement immoral», a déclaré Jean Dorion.

Selon M. Dorion, Roch Carrier a perdu, dans ce dossier, «une bonne occasion de se taire».

Les deux groupes sont invités à participer à une réunion des défenseurs du collège militaire, cet après-midi, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Par ailleurs, les rumeurs continuaient à circuler hier quant à l'avenir des infrastructures militaires de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, ces dernières voulant que des négociations aient déjà cours autour de l'utilisation de ces infrastructures par une institution d'enseignement.

Celle-ci, selon les rumeurs, serait soit fédérale, de niveau secondaire, et visant l'éducation des recrues militaires, ou provinciale et civile, de niveau universitaire, cette fois.

Selon M. Dorion cependant, au moment de la souveraineté, tous les actifs qui sont fédéraux et qui sont sur le territoire du Québec «devraient faire l'objet d'une rétrocession, de la même façon que les actifs fédéraux que nous avons aidé à payer de nos taxes, demeureront au Canada».

M. Dorion a ajouté que «le départ éventuel du Québec de la Fédération canadienne ne saurait leur servir d'excuse pour priver les Québécois des services et des investissements fédéraux, y compris un collège où les futurs officiers sont formés dans un contexte linguistique convenable. Tant que nous sommes dans le système, nous avons les mêmes droits que les autres aux services pour lesquels nous payons».

Le président général de la SSJBM a ajouté que les Québécois paient le quart des impôts et taxes perçus par Ottawa, et que le Québec est la région la moins pourvue en installations militaires. Le Mouvement National des Québécois et Québécoises, dont fait partie la SSJBM, regroupe quelque 200.000 membres sur tout le territoire du Québec.

EN BREF

ALLIANCE 94 VERS LA MAIRIE

(Le Devoir) — Sans prétendre former une nouvelle formation politique municipale, l'Alliance 94 qui regroupe entre autres le parti Montréal Écologique et les conseillers municipaux Claudette Demers-Godley et Marcel Sévigny, se lance dans la course à la mairie de Montréal. Le 29 mars prochain, l'Alliance 94 tiendra une assemblée publique pour élire un candidat pour affronter Jean Doré le 6 novembre prochain.

PROCÈS DU MAIRE DE BOISBRIAND

(Le Devoir) — Accusé d'abus de confiance, le maire de Boisbriand et préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) Thérèse-de-Blainville, Michel Gagné, subit à compter d'aujourd'hui, son procès au Palais de justice de Saint-Jérôme. M. Gagné doit répondre de gestes remontant à plus de cinq ans. En 1989, la Ville de Boisbriand a permis la construction d'un projet résidentiel aux abords de la rivière des Mille-Îles, zone d'inondation protégée par le ministère de l'Environnement. Cette autorisation est survenue après que le fils du maire, Jean-François Gagné, ait acheté puis vendu, en moins de deux ans les terrains en question, empochant du coup 129 500 \$ de profits. Interviewé par LE DEVOIR en 1991 sur son appui au projet, le maire Gagné avait alors expliqué que «la Ville et la MRC ne supportent pas l'injustice que crée le gouvernement» en interdisant la construction en zone inondable.

DÉRAILLEMENT À BURLINGTON

Burlington (AFP) — Plus de 1 500 habitants de Burlington (Dakota du nord) ont été évacués hier à la suite du déraillement d'un train et de l'explosion d'un wagon citerne qui a fait un blessé grave, ont annoncé les autorités. Vingt-six voitures du train Canadian Pacific Railroad ont déraillé vers 6h15 locales, a indiqué un porte-parole de la compagnie, John Bergene. Selon le capitaine adjoint des pompiers, Ray Lambert, l'un des wagons, transportant vraisemblablement du propane, a explosé.

Un adolescent de 16 ans a été grièvement brûlé alors qu'il sortait de sa maison, à proximité de la voie de chemin de fer. Les pompiers luttèrent contre les flammes dans une autre voiture transportant du bois de charpente pour empêcher le sinistre de se propager à une voiture-citerne contenant des résidus de toluène, un solvant inflammable. La citerne est «pour ainsi dire vide», a souligné M. Lambert, mais «il subsiste toujours des résidus chimiques qui peuvent présenter un danger». Le train reliait Portal (Dakota du nord) près de la frontière canadienne à Minneapolis (Minnesota).

LE PAPE ET LE MAGASINAGE

Cité du Vatican (AFP) — Le pape Jean-Paul II s'est prononcé hier contre l'ouverture des magasins le «jour du Seigneur» en apportant son soutien à une association de commerçants hostiles à cette ouverture désormais possible à Rome depuis trois semaines. «Les exigences de la vie quotidienne, quelquefois pressantes, ne doivent pas faire perdre de vue l'importance d'autres valeurs que le jour dominical préserve, et qui sont le culte dû à Dieu, le juste repos physique et mental et le développement des sentiments familiaux», a déclaré Jean-Paul II aux fidèles rassemblés place Saint-Pierre, dont plusieurs dizaines de commerçants membres de cette association, qui avaient déployé plusieurs banderoles hostiles à l'ouverture des magasins le dimanche.

TRIPLÉS DE LA BELLE-SOEUR

Londres (Reuters) — Dawn Spindler, une Britannique de 29 ans, a donné naissance il y a 10 jours à des triplés issus d'ovules de sa belle-sœur, Debbie Riley, et du sperme du mari de Debbie, Eddy, rapporte le *Mail on Sunday*. Dawn a déjà deux enfants de son mari, qui est le frère de Debbie. Cette dernière avait subi une hystérectomie il y a 10 ans. Les bébés — deux garçons et une fille — sont les premiers triplés nés de mère en Grande-Bretagne.

DUR, TRÈS «DUR» L'ÉTÉ AUSTRAL

Rio de Janeiro (AP) — Alors que l'Europe et l'Amérique du Nord sont confrontées à un hiver particulièrement rigoureux, l'été austral s'avère être le plus chaud du siècle à Rio de Janeiro. Les températures au mois de février y ont en effet atteint un niveau record depuis près de 100 ans, selon une étude de la climatologue Ana Maria Brando de l'Université de Rio dont fait état dimanche le *Jornal do Brasil*. Ces températures ont été au minimum de 34,4 degrés, avec une moyenne de 37,6. Pendant plusieurs jours consécutifs, le mercure atteignait même 40 degrés.

SERRE PAS COMME LES AUTRES

Ottawa (PC) — Un jeune homme de 28 ans devrait comparaître en cour aujourd'hui à la suite du démantèlement d'une serre hydroponique dans une résidence de Duhamel vendredi dernier. La serre était en opération dans une maison du chemin du Lac Gagnon depuis quelques mois. Les membres de l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec ont perquisitionné à cet endroit et ils ont saisi 565 plans de cannabis, d'une hauteur moyenne de trois pieds. La drogue a une valeur de plus de 56 000 \$. L'équipement hydroponique servant à faire pousser la drogue au sous-sol de la maison est évalué à 20 000 \$. Le jeune homme de 28 ans pourrait être accusé de culture de cannabis.

DONNEURS DE SANG REFOIDIS

Ottawa (PC) — La controverse entourant les activités de la Société canadienne de la Croix-Rouge pourrait avoir considérablement refroidi les ardeurs des donneurs de sang, qui constituent la base du système de distribution du sang au pays. Les dons de sang n'ont pas cessé de diminuer depuis 1991 et les dirigeants de la Croix-Rouge expliquent qu'ils n'ont plus les réserves de sang nécessaires pour faire face aux situations d'urgence. Selon eux, les allégations qui pèsent contre la Croix-Rouge dans l'affaire du sang contaminé, qui a vu près de 1000 Canadiens contracter le virus du sida dans les années 80, pourraient avoir découragé les gens de donner du sang. «La controverse a sûrement eu un effet», a déclaré M. Carlos Izaguirre, l'assistant-directeur de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Les dons de sang pourraient également avoir décliné à cause des précautions supplémentaires qui sont maintenant prises afin de se prémunir contre les risques d'infection. Donner du sang est donc devenu une opération plus longue, ce qui a occasionné de nombreuses plaintes, a précisé M. Izaguirre.

Un guide sur la féminisation des titres

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Lors d'un congrès, doit-on écrire «les délégués et leurs conjoints» ou préférer «les délégués et leurs conjointes»?

«Les délégués sont-ils tous homosexuels?», interroge un document du gouvernement du Québec, en constatant que les deux termes utilisés dans le premier exemple sont masculins. Dans le second cas, doit-on croire que le congrès ne réunit que des hommes puisqu'il n'y a aucune «déléguée» qui se serait fait accompagner de son conjoint masculin?

«Dans le but de favoriser l'égalité entre hommes et femmes, il faut donc trouver une nouvelle façon de nommer les gens, une nouvelle façon qui permette aux femmes d'être nommées et reconnues», constate cette étude gouvernementale destinée à combattre le sexisme dans la rédaction de textes.

A cet égard, l'Office de la langue française a publié un guide concernant la féminisation des titres et des fonctions. Ce guide orientera vraisemblablement l'usage au cours des prochaines années au Québec, afin d'éliminer une forme de sexisme de moins en moins acceptable.

Dans beaucoup de titres où le terme masculin se termine par un «e», la forme féminine demeure identique et la différenciation se fait par l'article. C'est le cas par exemple des termes «acrobate», «artiste», «journaliste», «juge» ou «ministre».

«Une juge»

Le document gouvernemental propose qu'on parle d'un juge pour désigner un homme exerçant cette fonction et qu'on dise «une juge» lorsque le poste est occupé par une femme. Même situation pour un ou une ministre. Deux exceptions méritent cependant une attention particulière: ce sont les mots «maître» et «maire».

Dans le premier cas, on comprend aisément que le terme féminisé «maîtresse» peut prêter à confusion. Aussi, l'Office de la langue française propose que dans le cas d'une femme, on parle «d'une maîtresse» en précisant le secteur dans laquelle la femme est devenue spécialiste. Exemple: «une maîtresse en linguistique».

Dans le cas d'une femme élue «maire», il est fortement recommandé d'utiliser la forme de plus en plus

fréquente de «mairesse», compte tenu que l'usage qui consistait à attribuer ce titre à la conjointe d'un maire tend à disparaître.

Si le terme masculin se termine par la lettre «l», la règle générale veut que le terme féminin soit en «-elle», comme dans le cas d'une professionnelle.

Mais lorsqu'un consulat est exercé par une femme, l'Office recommande la forme «consule» pour désigner cette personne.

La controverse a régné longtemps lorsqu'il s'est agi de féminiser les titres se terminant par les lettres «eur».

La forme «euse» est passé à l'usage dans plusieurs cas. On parle d'une chanteuse ou d'une danseuse. Mais lorsqu'il s'agit de certaines professions de type intellectuel, la tradition est en train de s'instaurer qu'on les féminise en ajoutant un «e». Plusieurs exemples sont maintenant acceptés par l'Office: une professeure, une auteure, une ingénieure ou une reviseuse.

Cette forme, faut-il le rappeler, existe depuis longtemps dans le cas d'une prieure ou d'une supérieure.

Depuis que Mme Jeanne Sauvé a été la première représentante royale au Canada, il convient désormais de désigner la femme qui occupe la fonction de «gouverneure» générale, recommande l'Office.

Quant aux mots se terminant par un «t» ou un «d», la forme féminine régulière et admise est l'ajout du «e», comme dans candidate, avocate, co-opérante ou surintendante.

L'exception ne vise qu'à éviter des termes qui auraient un effet ridicule: il vaut mieux parler d'une femme matelot ou camelot.

Dans le cas d'une femme députée, déléguée ou jurée, la féminisation est devenue la règle, précise l'Office.

Deux exceptions sont toutefois mentionnées pour éviter des tournures péjoratives ou non usuelles: on recommande que les termes «chef» et «commis» demeurent invariables lorsqu'il désignent des femmes. «La langue française ne se prête pas toujours facilement aux changements. Mais on peut trouver des solutions qui rendent mieux compte de la présence des femmes et qui ne nuisent pas à la clarté du texte. Tout est question de bon sens et de bonne volonté», conclut le document sur le sexisme dans la rédaction de textes.

À plein gaz!

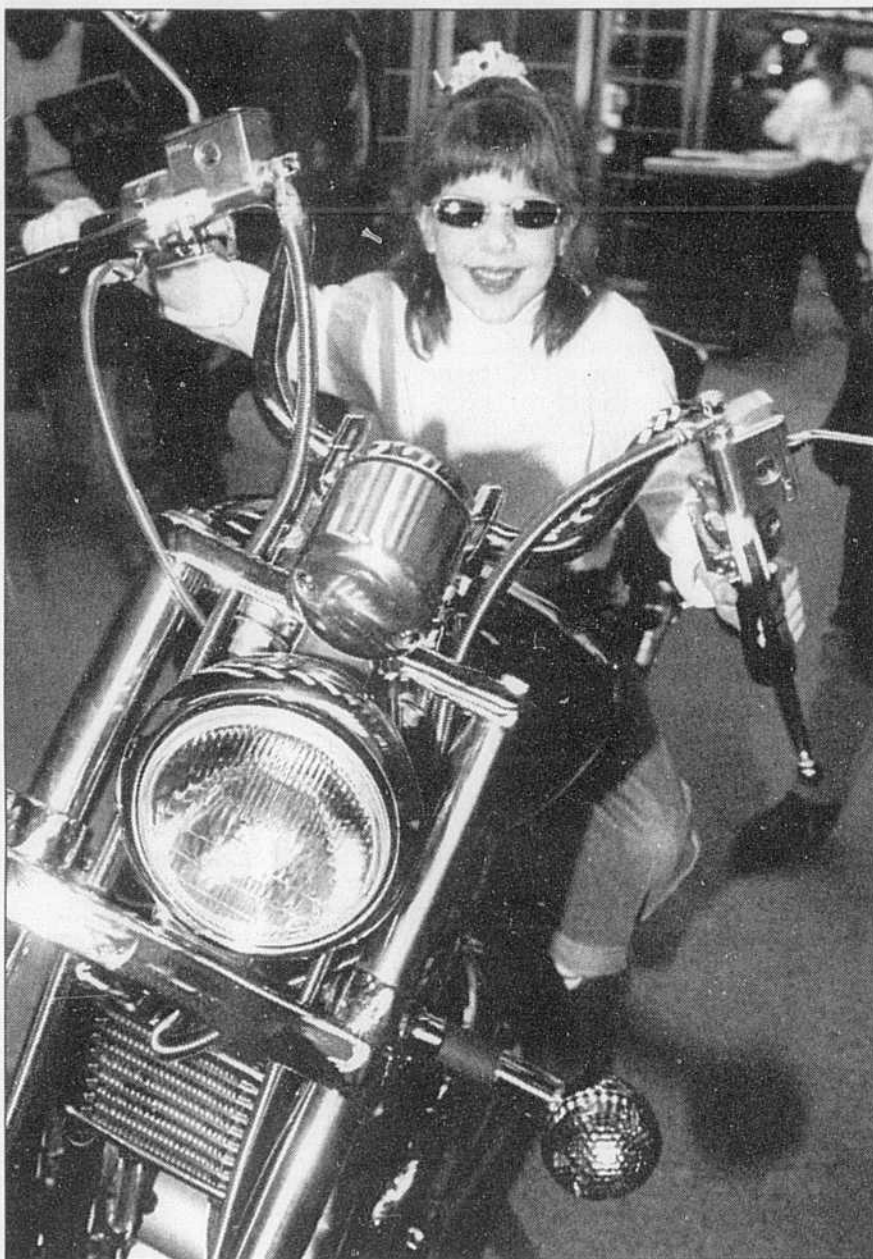


PHOTO JACQUES GRENIER

LA PETITE Éloïse Mailhot, 6 ans, est bien sûr trop jeune pour faire rugir le tigre qui se cache dans le moteur de cette moto mais cela ne l'a pas empêché de donner un coup d'accélérateur à son sourire. Le Salon de la moto du Palais des Congrès de Montréal a accueilli 30 000 personnes ce week-end.

Réforme au régime de l'assurance-chômage

Le pire est-il à craindre?

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les grandes orientations de réforme au régime d'assurance-chômage annoncées dans le budget la semaine dernière font craindre le pire.

En effet, plusieurs organismes sociaux se demandent bien à quoi servira la réforme sociale annoncée aux Communes en janvier par le ministre du Perfectionnement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy.

Même les groupes les plus timides sont déçus par les modifications apportées à l'assurance-chômage.

Les dés semblent pipés d'avance, laisse entendre le directeur général de l'Organisation nationale anti-pauvreté François Dumaine, un groupe, dit-il, «qui n'a pas l'habitude de défoncer les portes».

«À l'heure actuelle, au moment où l'on se parle, avec le budget qui a été déposé la semaine dernière, la crédibilité du système a certainement été touchée», a-t-il dénoncé ouvertement au cours d'un entretien téléphonique. M. Dumaine craint aussi que le groupe de travail nommé par M. Axworthy pour le conseiller ne règle la consultation aux oubliettes. Ce groupe de travail ne soumettra aucun rapport au ministre. Cependant, il est clair que ce comité a l'oreille du ministre Axworthy. Celui-ci s'est déjà réuni au moins à trois reprises avec le groupe de 14 experts, a-t-on appris. L'une des membres de ce groupe, Mme Guylaine Saucier du Québec, n'entend pas perdre son temps.

«Il va prendre ce qu'il va vouloir prendre. C'est à nous de lui présenter des suggestions valables pour qu'elles attirent son attention. Je pense que si on n'avait pas de rôle, je ne serais pas là», a souligné Mme Saucier au cours d'une entrevue. La présidente du Comité d'action sur le statut de la femme, Mm Sunera Thobani, craint, elle aussi, que les modifications à l'assurance-chômage ne soient qu'une excuse pour réduire le déficit et non pour «améliorer les

programmes sociaux».

Le budget du ministre des Finances, M. Paul Martin, prévoit des changements considérables: un barème de prestations à deux niveaux, une baisse du taux de cotisation générale sauf pour les petits salariés avec personnes à charge et des critères d'admissibilité plus sévères.

Par ces mesures, le ministre des Finances compte aller chercher des économies de près de 5,5 milliards \$ sur trois ans. Et s'il n'atteint pas cet objectif, il creusera davantage.

«Nos objectifs sont fermes sur les économies que nous voulons réaliser, disait-il en Chambre. Si la réforme ne permet pas d'atteindre au moins ces chiffres, d'autres mesures seront prises pour réaliser ces économies», avait-il avancé. Selon la députée de Mercier, Mme Francine Lalonde, l'exercice de consultation ne servira finalement qu'à confirmer les décisions du gouvernement Chrétien.

«C'est extrêmement troublant d'être au début d'une consultation et d'avoir une orientation précise tracée dans le budget du ministre des Finances», s'inquiète-elle.

Le ministre Axworthy réplique pour sa part que ces «mesures modestes» ne sont «pas nécessairement permanentes».

«Nous voulons offrir des stimulants aux assistés sociaux qui ont épuisé leur recours à l'assurance-chômage afin de les réintégrer au marché du travail. Si cela donne le ton à la réforme, je ne m'en excuse pas. C'est le ton qu'il faut donner», admettait-il candidement la semaine dernière aux journalistes. Le processus de consultation entamé par le Comité du perfectionnement des ressources humaines a du mal à démarrer.

Ce comité présidé par le député libéral, M. Francis LeBlanc du Cap-Breton, en est à troisième semaine d'existence et il a à peine entendu une poignée de témoins. D'ailleurs, la semaine dernière, la liste des témoins à comparaître indiquait pour tout renseignement «A confirmer».

Placement

SÉCURIBOURSE

Tout le potentiel de la bourse... sans les risques!



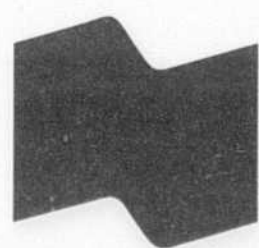
Faites-en votre REER!

Votre rendement est basé sur un indice boursier
et votre capital demeure garanti à 100%!
Selon le terme que vous choisissiez, vous pouvez obtenir
jusqu'à 200% du rendement moyen!

1 an : 100% 3 ans : 150% 5 ans : 200%

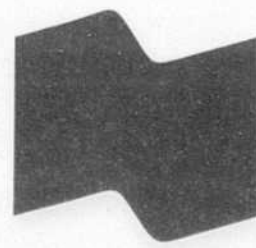
C'est blindé!

Info : 1 800 463-REER (7337)



**BANQUE
NATIONALE**

Notre banque nationale



**TRUST
GÉNÉRAL**

Offert jusqu'au 23 mars 1994 ou jusqu'à épuisement du montant réservé par la Banque pour ce type de dépôt.

Le placement SécuriBourse est un dépôt émis par la Banque Nationale du Canada,
dont l'intérêt est calculé en fonction de la performance d'un indice boursier. Il est possible que l'intérêt payable à terme soit nul.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

SOMALIE: MOUBARAK TENTE UNE MÉDIATION ENTRE FACTIONS

Nairobi (Reuter) — Le président égyptien Hosni Mubarak a lancé une nouvelle offensive diplomatique en vue d'unir les factions somaliennes, a annoncé hier à Nairobi Ali Mahdi Mohamed, l'un des chefs de guerre somaliens. L'initiative du Rais, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qu'il préside, débutera demain au Caire avec une rencontre entre Hosni Mubarak et un groupe de 12 factions somaliennes. Le groupe dit des Douze est dirigé par Ali Mahdi, qui se veut le président intérimaire de la Somalie et qui est farouchement hostile à son grand rival, le général Mohamed Farah Aidid. Ali Mahdi a déclaré à Reuter sur le chemin du Caire que le chef de l'État égyptien avait également invité le général Aidid et ses trois factions mais qu'il ne viendrait probablement pas.

RABUKA GAGNE AUX ÎLES FIDJI

Suva (Reuter) — Sitiveni Rabuka, premier ministre sortant, a créé la surprise en remportant une large victoire aux élections législatives anticipées de samedi aux îles Fidji. Son parti, le Soqosoqo ni Vakevulewa ni Taukei (SVT), s'est adjugé 31 sièges à la Chambre des représentants (Parlement unicaméral), qui en compte au total 70. Aux termes de la constitution de cet archipel du Pacifique situé en la Mélanésie et la Polynésie, 37 sièges sont réservés aux Fidjiens d'origine. Ces derniers, qui sont au nombre de 360 000, détiennent le pouvoir politique et contrôlent 80% des terres. Les Indiens, qui sont 340 000, contrôlent l'économie, notamment le secteur de la canne à sucre. Il doit être reçu ce matin par le président Ratu Kamisese Mara pour lui présenter la liste de son gouvernement et prêter serment. Mais ses espoirs de constituer un gouvernement d'union nationale avec la participation de la communauté indienne qu'il avait lui-même chassé lors de son coup d'État de 1987, ont été déçus par les dissensions au sein du SVT.

OFFENSIVE AU NAGORNY KARABAKH

Moscou (AFP) — Les forces azerbaïdjanaises ont lancé une vaste offensive hier dans la région de Gadrouit, dans le sud du Nagorny Karabakh, territoire azerbaïdjanais peuplé majoritairement d'Arméniens, a indiqué l'état-major des «forces de défense» arméniennes cité par l'ITAR-TASS. «L'offensive a été lancée à l'aide d'une grande quantité de chars et d'armement lourd et une autre offensive est attendue dans le nord du territoire», selon le service de presse des forces arméniennes à Stepanakert, le chef-lieu du Nagorny Karabakh.



Un partisan de Baruch Goldstein a brandi hier à Jérusalem une affiche pour demander qu'on venge sa mort.

Le tueur d'Hébron enterré en héros

Hébron (AFP) — Le juif orthodoxe qui a tué 52 Palestiniens dans une mosquée d'Hébron, en Cisjordanie, a été enterré hier en «martyr» par ses proches dans la colonie juive de Kiryat Arba où il vivait depuis une dizaine d'années. Baruch Goldstein «est un héros, tombé comme tel dans notre guerre contre les Arabes», lance fièrement Yitzhak Newman, un étudiant de 22 ans à la barbe naissante, qui a quitté New York il y a trois ans pour rejoindre les quelque 5000 colons juifs de Kiryat Arba, voisine d'Hébron.

Goldstein «a tué 52 Arabes, ce n'est pas assez, mais c'est un bon début», indique Arié Bar-Iossef, 36 ans. «Cela fait 2000 ans que le sang des juifs coule. Il est temps que les juifs fassent couler le sang des autres», ajoute-t-il en lissant sa longue barbe grise.

«Je sais que les gens dans le monde n'aiment pas entendre cela, mais ils doivent savoir que nous sommes prêts à tuer pour survivre», ajoute ce Parisien de naissance qui a «quitté le Sentier (quartier commerçant juif de Paris) pour le sentier de la guerre» il y a treize ans.

«La vengeance est sacrée. Venger le sang juif rehausse le

nom de Dieu», conclut celui qui se présente comme un «très bon ami et un frère de religion» de Goldstein.

Sous un ciel de plomb, entre deux orages, un bulldozer creuse une tombe de fortune dans un terrain vague à l'entrée de la colonie. À l'abri des photographes et alors que résonnent les appels à la prière des muezzins musulmans depuis les hauteurs d'Hébron.

«La guerre sainte contre l'islam est notre seul salut», explique un berger de 42 ans, David Ben Avraham Bel Hassen, résident d'Hébron. «La guerre se poursuivra jusqu'à l'effacement du serpent musulman, responsable de toutes les guerres dans le monde», insiste-t-il en prenant à partie les journalistes chrétiens, «victimes de la propagande islamique».

Quelques voix s'élèvent parmi les colons pour revendiquer une coexistence entre juifs et arabes. Le maire de la colonie voisine de Karné Chomron, Gaby Botbol, «regrette cet acte terrible, cette journée noire, pour les juifs comme pour les arabes». La coexistence est possible, explique-t-il, mais les colons «resteront chez eux et ne doivent surtout pas être désarmés».

LIBAN

Bombes en pays chrétien

10 morts dans une église

Beyrouth (Reuter) — Deux bombes ont explosé hier au Liban, en plein cœur du pays chrétien, faisant au moins 10 morts et 60 blessés parmi les fidèles assistant à la messe, a-t-on appris de sources proches des services de police.

Les engins, réalisés à l'aide d'obus de mortier de 82 mm, avaient été déposés sous l'autel de l'église maronite de Saidet el Nadjat, dans la région de Zouk à 12 km au nord de Beyrouth. La déflagration a eu lieu peu après 09h00.

Cet attentat intervient 48 heures après le massacre du Caveau des Patriarches de la mosquée d'Hébron, commis par un colon juif qui a abattu des dizaines de Palestiniens et en a blessé des dizaines d'autres.

Le premier ministre libanais, Rafik Hariri, un Musulman, s'est rendu sur les lieux de l'attentat et a affirmé qu'il avait été perpétré «par des mains étrangères» pour «couvrir» le massacre de Hébron. Le ministre des Affaires étrangères Faris Bouez, un Maronite, a tenu des propos similaires.

Le président de la commission des affaires de Défense, du parlement libanais, Sami Khatib, a été plus direct: «Les noirs mains israéliennes ont perpétré le crime», a-t-il dit.

Rafik Hariri a estimé pour sa part que l'attentat avait été perpétré un dimanche dans une église pour donner la fausse impression que dans cette région, les Juifs tuent des Musulmans et les Musulmans tuent des Chrétiens.

Le Liban a déclaré lundi jour de deuil national. Au Vatican, le pape Jean Paul II a condamné à la fois l'attentat de Beyrouth et la tuerie d'Hébron, parlant pour le premier de «crime qui blesse le Liban et ses nobles traditions» et de «massacre sauvage» pour la seconde. Le souverain pontife doit se rendre au Liban fin mai.

Le président américain Bill Clinton a lui aussi vivement condamné l'attentat qui constitue une «atteinte à la foi et à l'humanité». Cet acte «semble clairement viser le processus de réconciliation au Liban. Les extrémistes ont un objectif commun: promouvoir la division, la lutte et la guerre», a-t-il ajouté.

Selon le récit de témoins, l'explosion s'est produite au moment de la communion lorsque des dizaines de fidèles se pressaient devant l'autel.

On ignorait jusqu'ici si le père Antoine Sfeir figurait parmi les victimes. Parmi ces dernières, figure une fillette de quatre ans et plusieurs femmes.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- | | |
|-----------|-------------------------|
| 100 • 199 | IMMOBILIER RÉSIDENTIEL |
| 100 • 199 | Achat-vente-échange |
| 160 • 199 | Location |
| 200 • 299 | IMMOBILIER COMMERCIAL |
| 200 • 250 | Achat-vente-échange |
| 251 • 299 | Location |
| 300 • 399 | MARCHANDISES |
| 400 • 499 | OFFRES D'EMPLOI |
| 500 • 599 | PROPOSITIONS D'AFFAIRES |
| | ET DE SERVICES |
| 600 • 699 | VÉHICULES |

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

320

AMEUBLEMENT

Futons, matelas, meubles
3580 Notre-Dame Ouest
939-6155

405

SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

Carrefour Santé R.M. Inc.
Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique. Exigences: expérience dans la vente de suppléments alimentaires. Formation en naturopathie. Poste temps plein. Faire parvenir votre c.v. au: 767 Rachel Est, Montréal, H2J 2H4

440

SERVICES DOMESTIQUES

CHERCHE personne de confiance pour garder enfant de 16 mois. Reçu demandé. Après 17h30 et fin de sem.: 274-4437.

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

575

DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695

AUTOMOBILES

MERCEDES
1992, 500 SL, seulement 13.000 km.
JOUR: (514) 759-4833

PONTIAC Sunbird, 1988, blanche, 4 portes, 83.000 km, moteur 2 litres, aut., en très bon état. 2.800\$. (514) 677-2613.

DÉCÈS

Mathieu
(Sœur Louise, c.n.d.)

À l'hôpital Notre-Dame, le 25 février 1994, est décédée, à l'âge de 64 ans, Sœur Louise Mathieu (S.S. Louise Agnès), native de Berthierville. Sœur Louise a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en 1952. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Jacques Mathieu (Jeanne-Arène), Mme Alice Lachance-Mathieu, M. et Mme Jean-Marie Mathieu (Clairette), ainsi que des neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée le 27 février, de 14h à 21h, à la maison-mère. Les funérailles auront lieu le 28 février à 14h, en la chapelle de la maison-mère, 4873 avenue Westmount, Montréal. L'inhumation suivra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

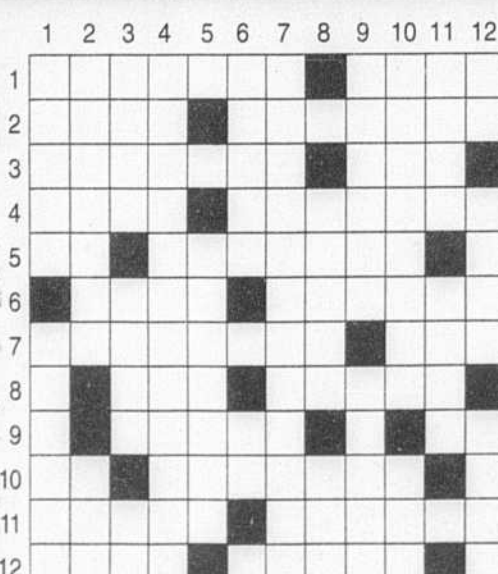
Direction Alfred Dallaire Inc.

AVIS DE DÉCÈS

Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340

Après 16h00
et la fin de
semaine
985-3360

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- | | |
|---|--|
| 1- Mollusque. — Ville du Québec. | 3- Rugeux. — Arbre. — Sodium. |
| 2- Pioche de fer. — Qui se reproduit par des oeufs pondus avant éclosion. | 4- Marche sans but précis. |
| 3- Épreuve judiciaire du Moyen-Âge. — Première dynastie chinoise. | 5- Couverture. — Titane. |
| 4- En outre. — Ranime le feu. | 6- Action d'éveiller. — Coups de pieds. |
| 5- Onze. — Torride. | 7- Miner. — Anion. |
| 6- Remorquer. — Chagrin. | 8- Qui n'a plus de voix. — Plante à fleurs jaunes. |
| 7- Qui produit des perles. — Posséda. | 9- Attitude. — Partie du pain. |
| 8- Poteau. — Liquide excrémental. | 10- Ville d'Algérie. — NUAGE. |
| 9- Décapita. — Solution de samedi. | 11- Sélinium. — Diffuse. — Élévation de terrain. |
| 10- Neptunium. — Métal. | |
| 11- Embarcation. — Relatif au vent. | |
| 12- Original. — Lichen. | |

VERTICALEMENT

- | |
|---------------------------------|
| 1- Option. — Titre de noblesse. |
| 2- Inflammation de |

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PIERREFONDS. Cottage 3 c.c., 1 1/2 s/bains, garage, près bibliothèque, C.I.S.C. parc, écoles, magasins, bus, endroit tranquille, en cul-de-sac. 107-5005. 696-6278

ST-JEROME

(secteur Lafontaine). Grand cottage 8 pièces, const. 92, 2700 pi.ca. habitables, garage de 20 X 36. Taxes mun. & scol. 2.150\$. Terrain: 6.800 pi.ca. 155.000\$. Pas d'agent. Info: 438-6687, après 20h.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CENTRE-VILLE 1.150 pi.ca., aire ouverte, 2 c.c., foyer, espace stat., extras. 117.000\$. 937-8450

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A JOLIETTE, clim., bung., + garage 20X29X12, 95.000\$, adj. terr. paysager 58X120, 17.000\$. Rénée: 752-1542. André: 879-1230.

121

CANTONS DE L'EST

BROME Reprise banquet 5 acres, boisé, impeccable Cottage 6 pièces. Agissez vite! J. LACROIX, Imm. Dynamiques Ctr 1-538-4000.

FRELINGSBURG, 282 acres, terrain franc sud Mt-Pinacle. Vues grandioses. J. GIROUX, Imm. Dynamiques, 1-538-4000.

SUTTON. Fermette - maison unique. Vue panoramique, étang, 23 acres. C. MELANSON, Imm. Dynamiques, 1-538-8230.

125

HORS-FRONTIÈRES

FLORIDE, Orlando. Louer ou acheter. 2 c.c., 2 s/bains, 4.000\$ comptant. Auto-financement par revenus location. (514) 271-0525.

HOLLYWOOD, FL. Condo 2 c.c., patio avec vue sur golf, 15 min. océan. Très sécuritaire. Jardins, piscine chauffée, sauna, près services. (505) 961-5291.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3185 LINTON - Près U. de Mtl
4 1/2 chauffés, eau chaude, poêle/trigo. 550 \$ 738-6791, 731-5040.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

Centre-Ville, sous-location, luxueux, entièrement meublé - Immédiatement jusqu'au 1er septembre. 284-6226.

OUTREMENT

50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061

OUTREMENT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

PLATEAU

Beau grand logement rénové, à deux pas du Parc Lafontaine. Chauff. élec., tout confort. 995\$, mars. 521-1298

SOUS-LOCATION

Jusqu'au 30 juin 94. C.D.N., app. Rockhill, grand 4 1/2 en coin, 2 chambres, cuis., frigo, chauffé, très éclairé, plus garage. 277-3737.

VILLE ST-LAURENT

Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

WESTMOUNT

5 1/2, près Sherbrooke ouest, entre 2 parcs, 6753, poêle/frigidaire inclus, non-chauffé. 931-0408.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

3450 DU PARC 4 1/2, 1er, entier rénové, poêle, frigo, pl. stat., 850\$. Libre 1er mars. 849-2945.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

N-D. DU PORTAGE. Cœur village, magnifique vue fleuve, unifamiliale, 3 c.c., 2 s/bains. Juillet + Août. Tél.: (418) 862-0640 (7h à 9h - 18h 21h).

176

CHALET À LOUER

ST-DONAT 3 c.c., foyer, toutes commodités, sem/mois/saison. 354-5334.

251

BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2.500 pi.ca. avec petit entrepôt et quasi. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 478-0500.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 695-4051. Les Aménagements F.B. Inc.



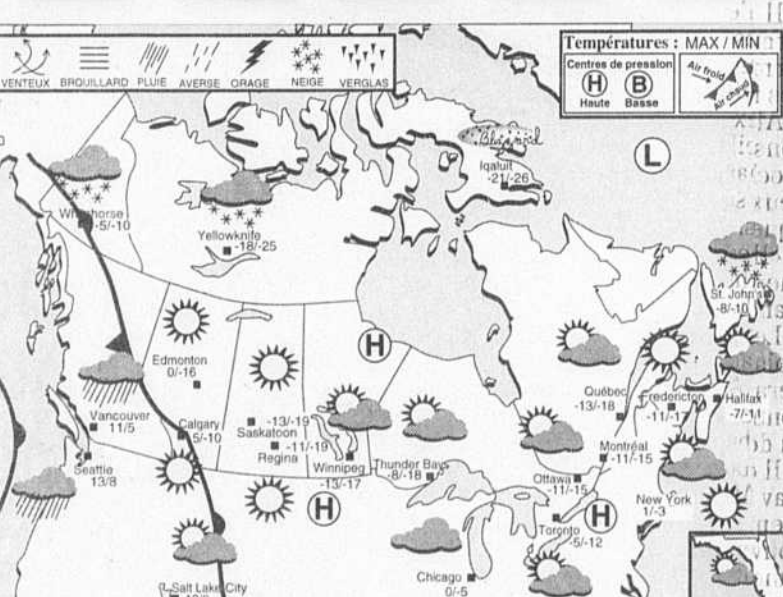
DEPUIS 1961
EN SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Envoyez vos dons à:
SUCO
3680 Jeanne-Mance
Bureau 410
Montréal (Québec)
H2X 2K5
Tél.: (514) 982-6622

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max -11	min -15	max -6	-15/-6	-12/-4



Environnement Canada

Situation générale

Toujours froid et venteux. Peu d'évolution dans le climat alors qu'une dépression presque stationnaire sur la Basse Côte-Nord maintient une forte circulation du nord-ouest sur le Québec.

Les forts vents persistants lundi, sauf sur l'ouest de la province où ils diminueront graduellement. Ces vents combinés aux chutes de neige récentes occasionneront de la poudrière à maints endroits. Le ciel dégagé de l'ouest du Québec fera lentement son chemin vers les régions de l'est au cours de la journée de lundi alors que la dépression faiblira en s'éloignant lentement sur l'Atlantique.

Pendant ce temps, une faible perturbation brosera l'extrême-ouest de la province avec des nuages. Demain s'annonce comme une journée ensoleillée sur l'ensemble de la province mais les vents persisteront dans l'est du Québec. Les températures demeureront encore sous les normales de saison.

Régions

Abitibi, Témiscamingue: Nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de neige le matin. Dégagement graduel en après-midi. Max: près de moins 14. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 25. Max: près de moins 14.

Réservoirs Cabon et Gouin: Nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Dégagement le soir. Max: près de moins 11. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 22. Max: près de moins 10.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Dégagement le soir. Max: près de moins 11. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 22. Max: près de moins 10.

Laurentides et La Tuque: Ensoleillé avec passages nuageux. Max: près de moins 13. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 21. Max: près de moins 13.

Ottawa, Hull et Cornwall: Ennuageux partiel le matin et 30 pour cent de probabilité d'averses de neige en après-midi. Dégagement le soir. Max: près de moins 12. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 21. Max: près de moins 10.

Montréal: Ensoleillé le matin. Ciel variable en après-midi. Max: près de moins 12. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 21. Max: près de moins 10.

Trois-Rivières et Drummondville: Ensoleillé avec passages nuageux. Max: près de moins 13. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 20. Max: près de moins 13.

Estrie et Beauce: Ciel variable. Max: près de moins 14. Vents de 20 à 40 km/h. Poudrière par endroits. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 19. Max: près de moins 13.

Québec: Ensoleillé avec passages nuageux. Max: près de moins 13. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 22. Max: près de moins 14. Vents.

Saguenay, Lac-Saint-Jean et réserve faunique des Laurentides: Dégagement. Max: près de moins 15. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min: près de moins 25. Max: près de moins 15.

Laurentides et La Tuque:

Ensoleillé avec passages nuageux. Max: près de moins 13. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 21. Max: près de moins 13.

Ottawa, Hull et Cornwall: Ennuageux partiel le matin et 30 pour cent de probabilité d'averses de neige en après-midi. Dégagement le soir. Max: près de moins 12. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min: près de moins 2

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'autorité de Boris Eltsine est bafouée

Des conservateurs libérés

RALPH BOULTON
REUTER

L'autorité du président Boris Eltsine a été bafouée comme jamais auparavant par la libération samedi de Rouslan Khasboulatov, Alexandre Routskoï et d'autres conservateurs ayant participé à l'insurrection d'octobre.

La Douma, chambre basse du Parlement russe, avait voté mercredi l'amnistie des dirigeants de la révolte ainsi que des putschistes d'août 1991 et des responsables d'affrontements entre manifestants communistes et policiers le 1er mai 1993.

Boris Eltsine a tenté de s'opposer à cet élargissement en envoyant un émissaire auprès du président de la Douma, Ivan Ribkine, une heure seulement avant la libération des opposants.

Auparavant, il avait fait pression, en vain, sur le procureur général de Russie, Alexei Kazannik, un allié qui a préféré démissionner en expliquant que rien ne pouvait légalement empêcher l'amnistie votée par les députés.

«Cet acte sera le plus honteux de l'histoire parlementaire en Russie. Mais comme (...) je ne peux pas présenter à la Douma une proposition légale pour suspendre l'amnistie, j'annonce ma démission de mon poste de procureur général», a-t-il dit.

On ignore encore comme réagira Boris Eltsine à ce nouveau défi. Alors qu'il avait lancé jeudi un appel à l'unité, un de ses porte-parole a condamné en termes très virulents samedi la libération de ses adversaires. «Pour la première fois dans l'histoire, des députés ont abusé de la confiance du peuple et pris le parti de bandits d'Etat», a déclaré Viatcheslav Kostikov dans un communiqué.

Le président russe se réserve le droit d'agir conformément à ses pouvoirs constitutionnels dans une situation qui n'est pas en conformité avec la loi, a-t-il ajouté.

Il a estimé que l'amnistie constituait un «encouragement à l'extrémisme politique (...) La Douma d'Etat (chambre basse du Parlement) est devenu complice de l'illégalité».

Retour à la case départ?

Les termes de ce communiqué rappellent la confrontation entre Boris Eltsine et l'ancien Parlement, qui a duré plusieurs mois avant que le chef de l'Etat décide de le dissoudre le 21 septembre et que la crise dégénère en combats, faisant plus de 140 morts, les 3 et 4 octobre.

L'ex-président du parlement Rouslan Khasboulatov, l'ex-vice président russe Alexandre Routskoï et cinq autres opposants anti-Eltsine sont sortis samedi de la prison moscovite de Lefortovo sous les ovations d'une foule de sympathisants, qui scandait «Routskoï président, Routskoï président».

Tout en savourant ce moment, les amnisties n'en ont pas profité pour lancer de nouveaux anathèmes contre Boris Eltsine. Rouslan Khasboulatov a même affirmé qu'il se retirait de la politique, par dégoût de la classe politique actuelle.

Il n'en renonce pas moins à combattre des réformes qu'il juge ruineuses pour le pays et entend terminer un livre démontrant «l'absurdité totale des réformes économiques russes».

Alexandre Routskoï, à en croire un de ses conseillers, pourrait de son côté se présenter à la prochaine élection présidentielle. Mais il s'est donné deux semaines pour faire part de ses projets politiques.

Il est sorti avec une humeur combative mais ne cherche pas à se venger, a assuré ce conseiller dimanche.

Les portes de la prison se sont aussi ouvertes sur trois autres opposants anti-Eltsine, dont l'ancien général Albert Makachov, qui avait conduit l'attaque contre le siège de la télévision à Moscou, Ostankino, au début de l'insurrection.

Il était accompagné par Andrei Dounaïev et Vladislav Atchaltov, qui avaient été nommés respectivement ministres de l'Intérieur et de la Défense du gouvernement parallèle anti-Eltsine créé par le parlement rebelle après sa dissolution.

Un parlement plus hostile

Dans la foule venue féliciter les amnisties à leur sortie de prison se trouvait notamment le dirigeant ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski.

Sa présence illustre une difficulté supplémentaire à laquelle Boris Eltsine sera confronté dans son nouveau bras de fer avec le parlement issu des élections de décembre. Celui-ci bénéficie en effet d'une légitimité populaire toute fraîche, bien plus forte que celle de l'ancien parlement, et s'avère tout aussi hostile, sinon plus, à ses réformes. Les nationalistes, conduits par Jirinovski, y sont plus nombreux qu'avant.

S'il choisit malgré tout de se lancer dans un nouveau bras de fer avec la chambre basse, Boris Eltsine pourrait demander à la chambre haute, le Conseil de la Fédération, de l'autoriser à proclamer l'état d'urgence.

Les élus de cette chambre, qui regroupe les dirigeants régionaux russes, lui sont plus favorables que ceux de la Douma.

«Si (les députés de la Douma) ne peuvent pas s'entendre, nous devons les renvoyer chez eux», a ainsi déclaré Evguénii Nazdratenko, gouverneur de la Région maritime Pacifique, dans une récente interview à Reuter. «Il ne faut pas craindre d'utiliser la force».

Si cette nouvelle crise devait se traduire par un affaiblissement de Boris Eltsine, ses chances d'être réélu président en 1996 diminueraient sérieusement face au premier ministre Victor Tchernomirdine et à l'économiste Grigori Yavlinski — pour le camp centriste et réformiste — et leurs principaux adversaires, Alexandre Routskoï et Vladimir Jirinovski.

Signe de l'inquiétude de l'Occident face à la situation en Russie, le Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) a fait savoir samedi qu'il soutiendrait un rééchelonnement substantiel de la dette russe. La présidence du G7 a aussi invité la Russie à accélérer les réformes économiques, en promettant une aide pour atténuer le coût social de la transition vers une économie de marché.

Routskoï
pourrait se
présenter à la
prochaine
élection
présidentielle



Une jeune fille a salué hier un véhicule de Casques bleus français qui a traversé le fameux passage des «snipers» dans le centre de Sarajevo, la capitale bosniaque.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'ONU dénonce les violations au cessez-le-feu à Sarajevo

Sarajevo (AFP) — La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a dénoncé hier les premières violations du cessez-le-feu par l'artillerie à Sarajevo depuis l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN lundi dernier.

Le commandement de la FORPRONU pour Sarajevo a affirmé dans un communiqué que les mortiers bosniaques, puis serbes, étaient entrés en action samedi, tout en précisant qu'il n'avait pas demandé de frappes aériennes.

Les troupes gouvernementales à majorité musulmane sont à l'initiative de la première violation du cessez-le-feu avec un tir de mortier, suivi par deux tirs chez les Serbes de Bosnie, selon un communiqué du secteur Sarajevo de la FORPRONU diffusé hier par le lieutenant-colonel français Richard Pernod.

«Chacun doit être conscient qu'une rupture du cessez-le-feu entraînera une riposte aérienne à la demande de la FORPRONU», a ajouté le communiqué. Le lieutenant-colonel Pernod a toutefois précisé que la FORPRONU n'avait pas demandé des frappes aériennes à la suite de ces violations.

L'OTAN avait exigé que les combattants retirent leurs armes lourdes à plus de 20 km de Sarajevo ou les placent sous contrôle de l'ONU avant le 21 février, faute de quoi ils risquaient des frappes aériennes.

Un porte-parole de la FORPRONU, le commandant Rob Annink, a expliqué que les radars de la Force avaient détecté trois tirs de mortiers samedi.

Le commandant Annink a précisé que des observateurs militaires de l'ONU dépêchés sur les lieux

n'avaient trouvé aucune arme ni obtenu d'informations sur d'éventuelles détonations.

Il a indiqué qu'il n'y avait eu, de la part d'aucune des deux parties en conflit, «aucun rapport ni aucune plainte» sur des tirs de mortier.

Pour ces raisons, a-t-il ajouté, les tirs de mortier n'ont pas pu être confirmés. Le lieutenant-colonel Pernod a toutefois indiqué de son côté que ces tirs étaient confirmés puisqu'ils étaient apparus sur les radars.

Six radars de fabrication britannique Cymbeline avaient été déployés la semaine dernière autour de Sarajevo. Ils sont capables de déterminer l'origine de tirs de mortiers avec une précision de 100 mètres.

Le communiqué de la FORPRONU met par ailleurs en cause l'armée bosniaque, qui creuse actuellement des tranchées, et estime qu'il s'agit de «provocations» montrant que «la partie bosniaque n'est pas actuellement très déterminée à atteindre un accord» et qu'elle pourrait par conséquent mettre en danger le cessez-le-feu.

Le communiqué dénonce également «la lenteur et la lourdeur administrative du côté serbe» dans le retrait des armes lourdes.

La responsabilité de la paix «incombe de manière égale aux deux côtés», conclut le communiqué.

La FORPRONU avait fait état en milieu de semaine de divers tirs à l'arme légère à Sarajevo, intervenant en violation d'un accord de cessez-le-feu signé le 9 février. La FORPRONU avait estimé que ces violations faisaient suite à des «provocations» de l'armée bosniaque à majorité musulmane.

Élargissement européen

Bruxelles présentera une offre à quatre pays

«C'est à prendre ou à laisser», disent les ministres des Affaires étrangères

Bruxelles (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères des Douze sont convenus hier soir de présenter aujourd'hui aux quatre pays candidats à l'adhésion une offre «à prendre ou à laisser» pour sortir les négociations de l'impasse.

«Le 28 (février) à minuit, chacun reprend son avion ou son train», a déclaré Alain Lamassoure, ministre français des Affaires européennes en rappelant l'échéance du 1er mars pour la fin des pourparlers.

«Si l'on veut boucler (...), il faut que l'ultime marchandage commence demain après-midi», a-t-il ajouté. «Nous présenterons un paquet global à prendre ou à laisser» par les candidats.

Entamés vendredi soir, les pourparlers ont permis d'enregistrer des progrès avec la Suède et la Finlande, même si des obstacles importants subsistent, mais sont dans l'impasse avec l'Autriche et la Norvège.

«La chose la plus importante qui ait eu lieu aujourd'hui, c'est la victoire de la Suède sur le Canada en hockey sur glace», a ironisé Ulf Dinkenspiel, ministre suédois des Affaires étrangères, qui a in-

terrompu les négociations pour assister à la victoire de ses couleurs à Lillehammer.

Les problèmes rencontrés avec Oslo et Vienne sont tels que l'Union évoque désormais la possibilité de conclure d'abord avec Stockholm et Helsinki, qui pourraient adhérer seuls à la date prévue du 1er janvier 1995.

Les pourparlers continueraient alors avec le ou les pays ayant raté l'échéance jusqu'au sommet européen de Corfou, en juin, et l'adhésion du ou des retardataires aurait lieu quelques mois après celle du groupe de tête.

«Je ne dis pas que cela arrivera» a expliqué le ministre grec des Affaires européennes, Théodoros Pangalos. «Je dis que, si cela arrive, ce ne sera pas la fin du monde».

Le Parlement européen exige en effet de disposer du texte de l'accord le 1er mars au plus tard pour le ratifier avant sa dissolution pour les élections de juin, et un délai est nécessaire pour permettre aux 16 parlements nationaux de faire de même et aux candidats de consulter leurs populations.

En dépit des progrès, des problèmes

importants subsistent avec la Finlande et la Suède.

Helsinki continue à exiger que ses agriculteurs bénéficient d'aides plus importantes de la part de l'UE et les deux pays veulent, comme les autres candidats, payer une contribution réduite au début de leur adhésion.

L'Union a rejeté ces demandes en soulignant qu'il s'agit de pays riches, mais s'est déclarée prête à octroyer aux agriculteurs des candidats 1,25 milliard d'euros sur quatre ans pour solde de tous comptes afin de les aider à atténuer la baisse des prix agricoles qu'ils subiront dès l'élargissement.

Si l'Autriche et la Norvège partagent les revendications des autres candidats, ce sont leurs positions sur des dossiers particuliers qui risquent de faire capoter la négociation. Oslo a ainsi séchement rejeté l'offre de l'UE en matière de pêche.

Les Douze, sous la pression de l'Espagne, exigent un accès aux riches eaux norvégiennes, ce qui leur est refusé, et, sur demande de Paris et de Dublin, veulent limiter les importations de poisson en provenance de Norvège.

Vienne entend de son côté limiter le transit routier par ses Alpes jusqu'en 2004, alors que l'UE, dont les camions ne peuvent déjà pratiquement plus passer par la Suisse, sauf s'ils sont embarqués sur des trains, refuse que ces restrictions aillent au-delà de l'an 2000.

«Il est temps que la volonté politique des candidats s'exprime», a déclaré Alain Lamassoure, ministre français des Affaires européennes, qui s'est même demandé si les candidats, et plus particulièrement l'Autriche, ne jouaient pas la montre en refusant de faire des concessions.

L'Autriche compte en effet sur l'appui de l'Allemagne, qui juge l'élargissement essentiel pour la crédibilité de l'Union, pour obtenir gain de cause dans les dernières heures de la négociation.

«L'Allemagne ne laissera jamais tomber l'Autriche», a souligné un diplomate de l'UE en soulignant que Bonn avait suggéré une période de transition plus longue, jusqu'en 2002, pour le transit routier.

«Ce n'est pas une proposition faite par l'Union», a expliqué Alain Lamassoure. «Je n'y suis pas du tout disposé».

Des inspecteurs partent pour la Corée du Nord

Vienne (Reuter) — Six experts de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) ont quitté Vienne hier pour inspecter sept installations nucléaires en Corée du Nord, soupçonnée de chercher à se doter de l'arme atomique.

Ils feront escale à Pékin avant d'arriver demain à Pyongyang, d'où ils partiront inspecter sept sites.

L'équipe de l'AIEA, agence de l'ONU basée à Vienne, est composée de trois Finlandais et de trois experts de pays arabes, a-t-on appris de source proche de l'agence. On explique que la Corée du Nord avait des exigences très particulières quant à la nationalité des experts.

Les inspecteurs de l'AIEA collecteront des informations sur les sept sites, qui n'ont pas été visités depuis un an. Ils rechargeront aussi des caméras de surveillance et changeront des scellés pour s'assurer qu'aucun composant nucléaire n'a été affecté à des usages détournés.

Mais le directeur général de l'AIEA, Hans Blix, a souligné la semaine dernière que ces inspections ne suffiraient pas à avoir la certitude que Pyongyang ne mène pas des recherches secrètes dans le but de se doter d'armes nucléaires.

Il a à nouveau souhaité que ses experts puissent inspecter deux autres sites suspects. La Corée du Nord refuse fermement en expliquant qu'il s'agit de sites militaires secrets sans lien avec le domaine nucléaire.

É D I T O R I A L

Partis en quête d'électeurs

Gilles Lesage

Le Québec est déjà en campagne électorale. S'il en était besoin, les réunions présessionnelles des députés du gouvernement et de l'opposition, jeudi et vendredi dernier, démontrent que tout se mesure désormais, de part et d'autre, selon les stratégies et tactiques partisanes. Même s'ils s'en défendent tant bien que mal, MM. Johnson et Parizeau ont un oeil rivé sur les sondages et la cote de popularité, l'autre sur les faits et gestes qui leur permettent de déjouer l'adversaire.

Les récents sondages, les dernières élections partielles, surtout celles de Bonaventure, ont pu laisser croire que l'affaire était dans le sac pour le PQ et qu'il voguait allégrement vers un triomphe facile. Heureusement, le plus récent coup de sonde CROP (TVA-La Presse) laisse entrevoir qu'il n'en est rien; au contraire, les libéraux, les péquistes et les indécis se partageraient en trois tiers et blocs à peu près égaux. Ce qui, à tous égards, est une excellente nouvelle pour la suite des choses. En ce sens que le parti gouvernemental est dans la course, que l'opposition devra faire ses preuves, et que les électeurs indécis ou discrets pencheront vers l'un ou l'autre selon l'évaluation qu'ils feront de leur bilan et de leur programme.

Cette perspective rafraîchissante a de quoi réjouir celui qui vient de prendre, tardivement, la relève de M. Bourassa. Elle incite M. Johnson, comme il le dit lui-même, à examiner les dossiers avec diligence, à trouver des solutions et à les annoncer sans délai. Depuis la mi-janvier, même s'il n'a pas osé reprendre à son compte cet adjectif fameux, le désormais du premier ministre est manifeste. De l'Hôtel-Dieu de Montréal à Sainte-Marguerite-3, en passant par un cabinet minceur, l'entente sur les infrastructures et la lutte à la contrebande, la détermination de M. Johnson ne faillit pas. De la même manière, ce qui était hier tabou est devenu pactole, et les «irritants» sont pourchassés sans merci.

La recette, quoique éculée, donnant encore de bons résultats, la tentation surgit d'en user à fond et même d'en abuser. Pour multiplier les dividendes électoraux et faire le plein des suffrages, on tourne les coins ronds, on retarde les décisions difficiles, on en accélère d'autres qui, comme du miel, attireront les électeurs indécis.

Que M. Johnson veuille utiliser tous ses atouts au maximum et jusqu'à la fin, on ne saurait l'en blâmer. Cependant, en sursis, en bout de mandat, il n'a pas le droit de prendre des orientations irréversibles qui engagent indûment l'avenir et, surtout, il a des comptes à rendre dans les meilleurs délais. Sa feuille de route est d'ailleurs toute tracée en ce sens. L'Assemblée nationale reprend ses travaux sessionnels dans huit jours pour «nettoyer» en quelque sorte le feuilleton. Puis, le congrès des militants libéraux donnera au gouvernement les munitions et le programme requis pour disséminer savamment les bonnes nouvelles et les messages à l'allure présidentielle de M. Johnson. La présentation des crédits (dépenses annuelles) et du budget 1994-95 suivra, complétant le mandat gouvernemental et ouvrant la voie aux élections générales, avant la fin de juin.

Or, à l'instar de M. Johnson — qui brandit comme une arme secrète sa prérogative de déclencher les élections comme et quand bon lui semble — ministres et députés ne veulent pas se soumettre au verdict électoral à la fin du printemps et avant les vacances estivales. Ils disent ouvertement qu'ils ont besoin de temps pour leur message de «renouveau» passe et que mieux se rendre à la limite constitutionnelle. Ils font mine d'oublier qu'après deux longs mandats et 100 mois de pouvoir libéral, les électeurs sont en droit d'étudier leur bilan et de porter jugement. Un ministre s'est même demandé publiquement quel intérêt motive

les journalistes qui veulent des élections dans les meilleurs délais. Comme s'il ne savait pas que le moment est venu pour lui et ses collègues, non pas de s'accrocher au pouvoir, mais de demander aux Québécois le mandat qui leur donnera la légitimité nécessaire pour aller de l'avant.

Hélas, quand la stratégie et les tactiques prennent le haut du pavé, il est inévitable que l'on tente de les tourner à son avantage et qu'on en vienne à croire que ses intérêts immédiats coïncident avec ceux de la population que l'on prétend servir. C'est exactement ce qui se produit avec les libéraux, comme si le pouvoir était leur affaire personnelle et qu'ils pouvaient en disposer comme bon leur semble. Ce jeu de cache-cache qui ressemble à de l'arrogance n'est pas à l'honneur de M. Johnson et de son prétendu renouveau. Il peut leur en cuire de jouer de ruse avec les Québécois. La chasse au vote ne justifie pas tout.

Cette remarque vaut aussi pour le président du Parti québécois qui, comme dans la fable, déguise bien mal sa hâte de vendre la peau de l'ours avant qu'il ne soit tué. Plastronnant et triomphant, M. Parizeau vient en effet de rejeter du revers de la main la suggestion de M. Jean Allaire, qui en a contre la hâte suspecte du chef péquiste. En précipitant la tenue d'un référendum peu après son élection, soutient avec bon sens le chef d'Action démocratique du Québec, M. Parizeau risque non seulement de le perdre mais de faire courir de graves dangers au Québec. Or, plutôt que de reconnaître le bien-fondé de cette crainte, le président du PQ en remet. Au lieu d'ajourner d'un an ou deux la consultation populaire, elle pourrait avoir lieu aussitôt après les élections générales.

Encore ulcéré par l'échec de mai 1980, M. Parizeau confie même tout de go qu'il ne veut pas répéter l'erreur du chef fondateur qui, au lieu de miser sur son énorme popularité après l'élection de novembre 1976, avait attendu trois ans avant de déclencher les hostilités référendaires. Quoi qu'en dise l'ancien ministre des Finances, M. Lévesque a simplement voulu respecter ses engagements envers les Québécois; d'abord leur donner un bon gouvernement, ne pas brûler les étapes et ne pas arracher par surprise une décision cruciale quant à leur avenir. Cette rigueur démocratique était tout à l'honneur de M. Lévesque.

On s'étonne que M. Parizeau, si souverainiste soit-il avant, pendant et après les élections, comme il se plaît à le répéter, veuille miser sur une élection qui lui serait favorable pour hâter l'échéance référendaire. C'est à n'y rien comprendre, sinon que, chez lui aussi, la stratégie et les tactiques partisanes l'emportent désormais sur la nécessité d'être rationnels et de ne pas brusquer les événements. Quoi qu'il en dise et quels que soient les thèmes à l'avant-plan de l'imminent rendez-vous électoral, M. Parizeau ne saurait s'en autoriser, s'il est élu, pour prendre des décisions irrémédiables en notre nom. La légitimité n'a que faire de sa date fétiche du 24 juin 1995!

Une chose à la fois et chaque chose en son temps. Une élection générale sert d'abord et avant tout à faire le bilan du gouvernement sortant, à évaluer les chefs, les équipes en lice. M. Lévesque avait bien compris cette règle fondamentale, et il l'a respectée jusqu'au bout, quoi qu'il lui en a coûté. Ses successeurs devraient s'en inspirer au lieu de faire, à l'autre extrême mais comme les libéraux, de la surenchère étroitement partisane. De grâce, pas de piège à ours électoral ou référendaire.

LETTRES

Michel Chalvin, réalisateur

Il allait se retirer de la radio dans quatre mois. Déjà camarades, collaborateurs et amis, nous pensions à la fête qui nous fournirait l'occasion de lui manifester combien nous l'aimions et combien nous apprécions son oeuvre radiophonique.

Hélas! le destin est venu l'arracher à la radio et à tous ceux qui, comme moi, voulaient lui dire qu'il était le plus grand d'entre nous à la radio de Radio-Canada.

Michel Chalvin vit encore avec nous tous les après-midi à Montréal-Express qu'il créa en 1971, tous les samedis matin à Hebdo Radio qu'il lança il y a près de 10 ans, et tous les soirs à 275-Allô, son dernier né qui a toutes les qualités pour lui survivre longtemps à l'antenne. Rares sont les réalisateurs qui ont trois oeuvres au programme en même temps.

Il a enrichi notre patrimoine sonore. Nous nous souviendrons longtemps de *Est-ce ainsi que les hommes vivent?*, de *Radio-Mobile* et de *Tell Quel* qui lui mérita le grand prix international de la CRPLP pour avoir eu le flair de rester un jour de plus en Tchécoslovaquie devenant ainsi notre unique témoin du dernier jour du Printemps de Prague, celui de

l'arrivée des chars russes. Salut Michel! Où que tu sois, continue à nous envoyer de bonnes ondes.

André Hamelin
réalisateur-conseil
Anjou, 21 février 1994

Un point de vue inédit

Ce à quoi je m'attends de mon journal LE DEVOIR c'est un point de vue inédit qui m'aide à voir plus clair dans les enjeux, mécanismes et automatismes du monde dans lequel je vis.

Souvent je suis bien servi. Ainsi, j'ai bien apprécié que Lise Bissonnette nous rappelle la banalisation des valeurs de violence que véhiculent des oeuvres comme celle de Lukacs avec ses inoffensifs Skinheads (*Dérive* au MACM, 7/02/94). Le bon coup était d'y rapprocher l'auto-censure propre à toute propagande nazie.

La nazisme a en effet une manière unique d'engourdir les esprits qui fait accepter, petit à petit, encore un peu plus de violence autour de soi, par crainte de l'attirer sur soi si l'on réagit.

Par contre, en lisant Pierre Bourgault prôner la non-intervention dans

la guerre en Bosnie (Mourir pour Sarajevo?, 8/02/94) j'ai eu l'impression que les principes de solidarité étaient devenus d'inutiles préjugés à déraciner. «Il y a des haines inextinguibles...», dit-il pour justifier l'opinion voulant qu'on devrait les laisser s'entre-tuer... en paix.

C'est trop vite oublier la logique de la guerre, laquelle veut ceci: qui n'est pas avec nous, sans ambiguïté ni doute possible, est contre nous. Ce qui comprend tous ceux qui n'ont pas de haines inextinguibles envers les autres. On l'a vu avec l'obus du Marché de Sarajevo et les enfants de la luge, les civils ne sont que des pions sur le triste échiquier de la gâchette. On terrorise ici ou là, selon le caprice du moment. Mais en tout temps, on garde la main.

— Bien visé, soldat. En plein dans le mille!
— Tais rien vu encore. S'ils peuvent enterrer leurs morts en plein jour...

Face à ce genre de barbarie nous avons un devoir de solidarité envers les civils touchés par la guerre.

La puissance que confère la violence à ses auteurs viendra toujours de la crainte qu'elle suscite d'y réagir.

Michel Ferris
Montréal, 13 février 1994

SARAJEVO



Entre le dire et le faire

Un éminent congrès scientifique international réuni la semaine dernière à San Francisco a identifié la catastrophe-santé du prochain siècle. Nous en trons, semble-t-il, dans l'ère «post-antibiotique». C'est-à-dire que de plus en plus de microbes résistent aux bombardements antibiotiques, et que votre descendance risque de mourir d'une simple pneumonie ou de tuberculose, comme au temps de La dame aux camélias.

Si les microbes sont à ce point futés, pourquoi pas les humains? L'idée nous en vient à la lecture d'un sondage sur le féminisme, mené par la firme Léger et Léger pour le compte du Conseil du statut de la femme, et rendu public lundi dernier. Les roseaux pensants que nous sommes pourrions bien avoir développé une résistance aux sondages, qui sont à la vie publique du siècle ce que la pénicilline a été aux maladies infectieuses: une drogue utile en danger de s'évanouir.

J'ai de la difficulté à croire les Québécois, quand ils disent aux sondeurs ce qu'ils pensent du féminisme. Ils sont trop fins pour être vrais.

D'abord, ce sont des premiers de classe. Quand on leur donne à choisir entre des définitions du féminisme, plus des deux tiers cochent la bonne réponse: une féministe, c'est quelqu'un «qui préconise l'égalité des femmes et des hommes». Il y en a bien quelques petits pour cent pour voir les féministes en amazones castratrices incapables de faire cuire un œuf (ma traduction de questions plus élégantes), mais ils sont en voie d'extinction.

Ensuite, ils ont un excellent jugement. Quand on leur demande s'ils appuient, de façon générale, «le travail du mouvement des femmes», ils sont près de 85% à jurer OUI. Le Québec, qui prétendait avoir fait son deuil de l'unanimité, est en bonne voie de la retrouver.

Enfin, ils nous préparent une société exemplaire. Interrogés sur douze moyens «d'améliorer la situation des femmes», il y en a toujours une majorité incontestable, parfois écrasante, pour être «tout à fait d'accord ou plutôt d'accord» avec toutes les revendications du mouvement féministe: égalité homme-femme dans les tâches ménagères et parentales,



LISE
BISSENETTE

égalité des femmes aux postes de direction, salaire égal pour travail équivalent (98,6% en veulent!), mesures de conciliation travail-famille, meilleur système de pensions alimentaires, meilleur accès des femmes en politique et aux emplois non traditionnels, éducation non sexiste, meilleur système de garderies, maintien de la liberté de contraception ou d'avortement, humanisation de l'accouchement. Bref, la théorie du backlash anti-féministe, si populaire aux États-Unis, vient échouer sur le pittoresque récif de la société distincte.

Mais le doute nous saisit. Car les mêmes répondants, qui trouvent en général que la situation des femmes s'est «beaucoup ou assez améliorée» depuis 20 ans, ne constatent eux-mêmes des progrès que dans le milieu du travail (56,3%). Dans tous les autres domaines cités plus haut, ils sont toujours moins de 10% à déceler des percées d'importance.

Partant du fait que nous nous adressons à des personnes de 15 ans et plus, donc à une immense majorité d'adultes qui avaient les oreilles et les yeux ouverts durant la plus grande partie de la révolution féministe, se pourrait-il qu'ils prêchent une chose et fassent le contraire?

Tel est le problème contemporain des sondeurs, quand ils tentent de mesurer des attitudes, plutôt que des choses plus simples, comme des intentions de vote, ou des habitudes de consommation. On leur répond comme à un examen scolaire, en répétant ce que le prof veut entendre. Dans le cas du féminisme, rien de plus facile que de repérer les idées correctes, qui ont été martelées sur tous les tons, dans tous les forums, tous les livres et aujourd'hui tous les téléromans. De là à faire la vaisselle à chaudrons égaux...

Aoura Bizzarri est la coordonnatrice

ce du Collectif des femmes immigrantes et elle s'y connaît sans doute en beaux serments: «C'est comme pour les relations interculturelles, a-t-elle déclaré à la Gazette des femmes, le magazine du Conseil. Tout le monde veut les améliorer, du moment que c'est l'autre, l'immigrant, le syndicat, le gouvernement, qui change quelque chose. Comme on dit en italien: entre le dire et le faire, il y a la mer.»

Les sondeurs, qui sont payés pour sonder, c'est-à-dire pour explorer nos tréfonds, pourront-ils vaincre les nouveaux trucs de la génération post-antibiotique? Mesurer les vraies attitudes plutôt que les flatteuses images de soi? Leurs labos y travaillent.

Le sondeur de pointe aujourd'hui, œuvre aussi dans le freudien. Certes il se sert toujours des techniques traditionnelles, généralement du téléphone, pour recueillir les intentions de vote, les taux de satisfaction envers les gouvernements, les réactions aux projets de loi. Et il réunit toujours des groupes de discussion (focus groups), pour faire jaillir quelques informations de plus en provoquant le choc des idées. Mais là encore, il se heurte de plus en plus au symptôme de la «pose», des attitudes que manifestent les participants parce qu'ils les savent socialement acceptables. Plus scolarisé, le sondeur d'aujourd'hui sait taire ses noirs

ceurs. Mais pour mesurer les attitudes, les états d'âme, les vrais sentiments, on commence désormais à fouiller ainsi le subconscient en recueillant des réactions à des images tout à fait innocentes. Exemple: un joli jeune couple se promène sur la plage avec un aussi joli bébé, en scrutant l'horizon; selon vous, qui sont-ils, que font-ils, à quoi ressemblent leurs rapports? Il paraît que le sondé, ne se croyant pas lui-même sous la loupe, prête alors à l'image ses angoisses, ses ambivalences, ses réticences. Il peut très bien déclarer que le jeune homme boude la jeune femme parce qu'elle vient d'accepter une promotion qui le forcera à garder plus souvent le bébé, d'où leurs regards qui ne se rencontrent plus et cet enfant qui les sépare... Vicieuse façon d'enquêter, j'en conviens. Mais en notre ère post-antibiotique, je croirais mieux aux résultats.

À PROPOS

... de l'ACDI

L'aide publique au développement constitue un élément important de la politique étrangère du Canada. Depuis 25 ans, l'ACDI est le principal mécanisme d'acheminement de l'aide canadienne au développement. Les dépenses annuelles au titre de l'aide bilatérale au développement économique et social dépassent un milliard de dollars. L'ACDI a perdu du terrain pour ce qui est de sa capacité de répondre aux besoins de développement des années 90. Les résultats actuels montrent qu'elle n'a pas optimisé

l'utilisation des ressources et que ses projets n'ont pas assez favorisé le développement autonome. L'ACDI pourrait faire beaucoup mieux pour que ses investissements favorisent la production d'avantages durables. Les programmes bilatéraux de l'ACDI doivent être concentrés davantage sur les pays et les activités qui offrent les plus grandes possibilités.

Vérificateur général du Canada, rapport 1993

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

Opposition entre «xénophobes» et «vertuistes»

Une affirmation dépassée dans le contexte du Québec

MARIE MC ANDREW

Professeure adjointe
Études en éducation
et administration
de l'éducation
Directrice adjointe du Centre
d'études ethniques
Directrice du Groupe de recherche
sur l'ethnicité et l'adaptation au plu-
ralisme ethnique en éducation

L'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre chronique du DEVOIR du 24 janvier 1994 intitulée «Repères». En tant que responsable du Groupe de recherche sur l'ethnicité et

l'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE), directrice adjointe du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal et universitaire engagée depuis nombre d'années dans le domaine de la réflexion et de l'instrumentation pratique des intervenants scolaires en matière d'adaptation à la nouvelle réalité pluriethnique, je me réjouis de l'intérêt que vous accordez à cette problématique en pleine émergence. C'est d'ailleurs l'engagement de l'Université de Montréal — et notamment des deux facultés fondatrices du CEETUM, la faculté des sciences de l'éducation et la faculté des arts et des sciences — face à l'enjeu des rapports ethniques qui l'a amenée, de manière significative, à l'ensemble des institutions universitaires québécoises, à accorder une priorité au soutien du développement de l'enseignement et de la recherche dans ce domaine. Votre chronique, pour intéressante fut-elle, a cependant suscité chez moi de nombreuses interrogations quant à la pertinence d'un certain nombre de critiques que vous semblez adresser aux divers intervenants tant universitaires que gouvernementaux qui œuvrent dans ce champ ainsi qu'à de certaines simplifications trop rapides ou contresens qui m'apparaissent marquer le texte.

Étant donné les limites d'espace qui me sont imparties, j'insisterai particulièrement sur quatre d'entre eux. Le premier concerne la vision quelque peu manichéenne que vous semblez avoir des débats émergents actuellement dans le champ. En effet, s'il peut sembler compréhensible, pour des raisons de style, de faire une entrée quelque peu fracassante opposant les «xénophobes» aux «vertuistes» (et je cite), une telle affirmation me semble déjà largement dépassée dans le contexte québécois actuel. En effet, bien que je ne nie pas la présence de xénophobes dans notre société, ma longue expérience et les nombreux contacts que j'entretiens avec l'ensemble des institutions publiques, privées et communautaires dans le domaine me permettent d'affirmer sans contredit que s'il est une problématique qui fait aujourd'hui l'objet d'un fort consensus, c'est précisément la remise en question de l'approche autrefois dominante d'ouverture inconditionnelle au pluralisme ou d'auto-culpabilisation du groupe majoritaire. À cet égard, je vous référerai au texte publié des 1987 au congrès de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française) dans lequel je posais déjà la nécessité de trouver une voie alternative dans l'analyse de la problématique interethnique entre ce que je caractérisais alors «d'angélisme» ou «d'alarmisme». D'autre part, le numéro spécial de mars 1993 de la revue *Impressions*, qui tentait de faire le bilan de 10 ans d'éducation interculturelle au Québec révélait une grande convergence des chercheurs et intervenants quant au fait que, si les années 80 avaient été celles de l'approche anthropologique relativiste, les années 90 étaient sans contredit celles de la réflexion éthique, de la recherche de terrains communs et de l'instrumentation en résolution de conflits de valeurs.

À cet égard et ceci constituera la deuxième critique de votre article, la réflexion actuelle sur les concepts de culture publique commune, d'accroissements, de négociation interculturelle et d'adaptation des institutions me semble, non pas s'inscrire dans un processus de «political correctness», mais au contraire témoigner d'une nouvelle prise de conscience de l'irréalisme d'une formation interculturelle qui se situerait en dehors des grands débats sur les nécessités fonctionnelles du partage d'institutions communes. Il m'apparaît donc que votre approche des travaux du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (qui soit dit en passant n'est pas une Commission) est quelque peu cavalière, tout comme l'était d'ailleurs l'éditorial que vous lui consacriez en septembre dernier lors de sa parution.

Je ne prétends pas ici défendre l'aspect pédagogique ou stylistique de

l'Avis, qui, j'en conviens, n'est pas sans limite. Je tiens toutefois, ayant moi-même un important projet de recherche en éthique appliquée sur la question de la gestion des conflits de valeurs en milieu scolaire et étant profondément persuadée par mes contacts quotidiens avec les intervenants scolaires, que cet enjeu est une des questions en émergence les plus importantes qu'ils ont à gérer, je tiens donc à m'inscrire en faux contre la simplification induite que vous donnez de cet Avis.

En effet, il ne s'agit point de «scruter à la loupe la moindre occasion de fiction ou de mettre au point une grammaire détaillée des accommodements à adopter entre majorité et minorité» comme vous le prétendez. L'Avis vise plutôt, au contraire, à amener l'ensemble des institutions publiques à cerner ce qui dans une société démocratique, libérale et pluraliste est de l'ordre du non-négociable pouvant légitimement être imposé par l'État et ce qui relève du domaine de la vie privée et/ou des exemptions légitimes que toute démocratie consent à diverses minorités.

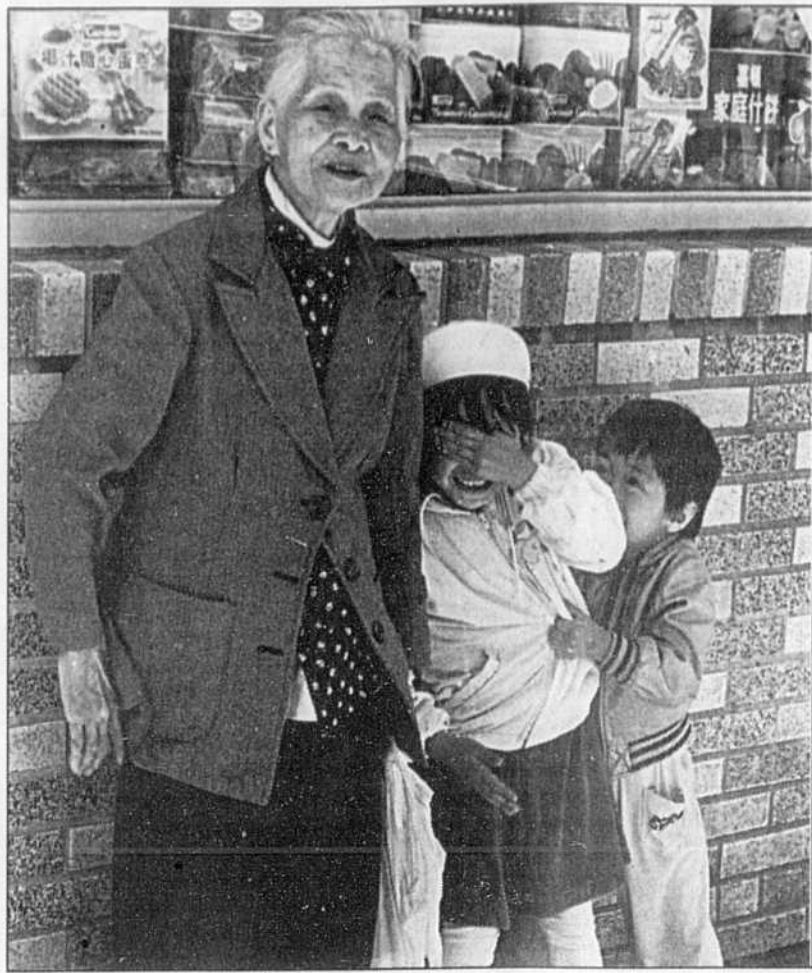
Loi de se situer dans une perspective multiculturelle, l'Avis du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration m'apparaissait et m'apparaît encore comme un équilibre relativement réussi, du moins dans ses fondements, entre ces deux dimensions contradictoires qui interpellent nos sociétés modernes, soit la nécessité d'une culture publique commune et le respect des différences individuelles ou communautaires marquant toute société pluraliste. Un tel instrument, s'il avait été lu par le juge Verreault, l'aurait sans doute empêché de tomber dans l'erreur de jugement qu'elle a commise. En effet, tout comme l'Enoncé de politique du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (qui constitue, soit dit en passant, en Occident le premier document à avoir énoncé clairement les limites au pluralisme, ce que ni la France, ni le Canada anglais, ni les États-Unis n'ont jamais fait de manière aussi explicite), l'Avis précise que les limites du pluralisme s'étendent dans notre société au respect des valeurs démocratiques fondamentales et à la nécessité des échanges intercommunautaires.

Il y est donc clair que les lois et chartes qui fondent les principales orientations de notre société s'inscrivent dans l'ordre du non-négociable, notamment celles concernant (et je cite) «l'égalité des sexes, le statut des enfants, ainsi que le refus de toute discrimination basée sur l'origine raciale ou ethnique».

Le troisième point qui a suscité mon questionnement concerne la perception relativement idéalisée que vous semblez avoir des relations interethniques en France et, par voie de conséquence, la perception quelque peu négative que vous attribuez au climat de conflit interethnique qui prévaut au Canada ou au Québec. D'une part, je m'étonne d'un tel jugement car il m'apparaît assez évident ainsi qu'à l'ensemble des observateurs européens ou étrangers que nous recevons souvent au CEETUM, que sur le plan même des conflits et des tensions, la situation prévalant en Europe est actuellement nettement plus préoccupante que celle que nous vivons actuellement au Québec ou au Canada. La couverture médiatique de plusieurs de ces événements en fait d'ailleurs foi. Ces tensions sont, certes, explicables par d'autres facteurs que la nature des politiques gouvernementales et discours publics en matière d'intégration, notamment par l'ampleur du mouvement d'immigration non contrôlée qui est sans commune mesure en Europe par rapport à celui qui prévaut au Canada.

Cela étant dit, il m'apparaît que si les conflits sont plus marqués actuellement en Europe qu'au Canada ou au Québec, ils sont également d'une autre nature. En effet, la différence fondamentale entre nos deux modèles de société ne me semble pas résider dans le fait que la France «républicaine et laïque» aurait mieux établi son consensus sur sa culture publique commune mais bien davantage sur le fait que l'accès à la citoyenneté est infiniment plus difficile en Europe (si non presque impossible dans le cas de l'Allemagne) que dans les pays qui se reconnaissent officiellement comme pays d'immigration.

En d'autres mots, la faible remise en question du mode assimilatrice qui semble régner dans certaines de ces sociétés est largement basée sur le fait que l'essentiel des populations d'origine étrangère, ayant pourtant contribué à leur développement, est exclu de presque tous les forums de décision démocratique qui permettent



Le Québec à l'heure de la diversité ethnique.

de débattre et de redéfinir les orientations de la société. À cet égard, au Québec et au Canada nous avons au moins l'avantage de nous entendre sur un modèle de citoyenneté où l'ancienneté d'implantation n'entraîne pas l'inégalité des droits politiques et, également jusqu'à un certain point, sur un modèle de nation où le vouloir-vivre collectif l'emporte sur les origines communes. Les débats et conflits actuels sur la nature de la société que nous voulons bâtir témoignent donc paradoxalement du degré d'intégration sociale, institutionnelle et politique non négligeable des groupes minoritaires au sein de notre société.

Par ailleurs, le refus gouvernemental, notamment en France, d'établir des indicateurs statistiques permettant de cerner le degré d'atteinte des objectifs d'intégration et de justice sociale qui ne concerne que les populations d'origine étrangère naturalisées ou originaires des DOMTOM (puisque dans le cas des populations étrangères, à l'inverse, on recueille nombre de données, parfois hélas dans une perspective de justification

de l'exclusion) constitue un problème souvent dénoncé par les chercheurs, intervenants ou membres de ces communautés marginalisées. En effet, sous prétexte qu'ils sont théoriquement «citoyens de plein droit», ceux-ci n'ont pas accès aux diverses données leur permettant de fonder leurs prétentions à des mesures favorisant leur accession à la citoyenneté réelle et à la pleine participation à la société. En d'autres mots, s'il est possible que le modèle libéral pragmatique nord-américain pêche en assumant trop souvent que «ce qui est doit être», le modèle jacobin, qui assume que «ce qui doit être est déjà réalisé» et qu'il est donc inutile de chercher à se donner des instruments pour faire des bilans critiques, comporte également ses effets pervers.

Finalement, le quatrième et dernier point extrêmement superficiel que vous avez fait des activités de sensibilisation, de formation et de recherche menées dans le cadre du Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE), que je dirige. En effet, même si je peux comprendre les nécessités du genre, il me semble que fonder un jugement sur un programme de conférences ne répond pas au standard de rigueur que devrait normalement adopter un journal tel que LE DEVOIR. Si vous aviez pris le temps de participer à certaines de nos activités ou de lire divers textes que nous avons déjà publiés, vous auriez pris conscience du fait que loin de nous situer dans le clan des «vertuistes inconditionnels du multiculturalisme» l'ensemble de nos activités témoigne d'un souci réitéré de nous situer dans la problématique, cernée plus haut, d'équilibre entre les nécessités fonctionnelles du partage d'institutions communes (dans ce cas l'institution scolaire) et le respect des différences exigées par la nature même de l'action éducative et du partenariat avec les familles qu'elle suppose.

Plus particulièrement, j'aimerais vous signaler que les deux recherches principales que nous menons actuellement portent, d'une part, sur l'impact de la concentration ethnique dans les écoles de Montréal réel sur l'atteinte des objectifs d'intégration et, d'autre part, sur le développement d'orientations et d'instruments permettant aux intervenants scolaires de prendre en compte la diversité culturelle de leur milieu, en évitant les deux écueils de l'ouverture non critique à la différence et de la définition ethnocentriste, passiste et simpliste de la culture publique commune qui viserait à imposer aux nouveaux arrivants des contenus culturels que la majorité elle-même ne serait pas prête à assumer. À cet égard, je ne crois pas que c'est à l'auteur de «Marie suivait l'été» qu'il faut rappeler que, si trop peu de valeurs communes suscitent des inquiétudes, trop de valeurs communes étouffent bien davantage.

Par ailleurs, si je m'attarde plus particulièrement aux deux exemples soulevés dans votre chronique, soit la question des schémas culturels dans l'apprentissage de la lecture et de l'analyse critique de l'enseignement musical dans une perspective interculturelle, votre interprétation de ces deux enjeux comme constituant des accommodements relève clairement du contresens.

En effet, d'une part, la prise en compte des caractéristiques culturelles des apprenants, loin de constituer un «accommodement» suscitant des débats, est un lieu commun de la didactique du français comme des autres matières et, d'une manière générale, de la pédagogie des 50 dernières années. À cet égard, s'opposer à de telles pratiques équivaudrait à remettre en question l'ensemble des réflexions qui ont été menées, notamment en milieu défavorisé, pour une meilleure prise en compte des caractéristiques langagières et socioculturelles des apprenants. Je ne crois pas que ce soit là la position défendue par LE DEVOIR.

D'autre part, le projet sur l'enseignement musical, qui est celui d'une étudiante de doctorat elle-même compositrice bien connue dans son milieu, ne s'inscrit en aucune façon dans une problématique de prise en compte de la diversité de la clientèle. Elle émane d'un questionnement face à la réalité paradoxale d'un enseignement musical demeuré dans les écoles publiques du Québec extrêmement monoculturel, alors même que le champ de la musique a connu depuis 20 ans un métissage culturel marqué et une inter-fécondation des traditions diverses (pensons ici par exemple à «East meet West» associant Ravi Shankar et Yehudi Menuhin).

Favoriser une ouverture interculturelle des programmes d'enseignement de la musique s'inscrit donc tout naturellement dans le mouvement actuel d'initiation des élèves et étudiants québécois au patrimoine mondial de l'humanité, auquel le Québec et le Canada souscrivent, à l'instar de l'ensemble des gouvernements du monde, suite à la signature de divers accords internationaux.

En terminant, je tiens à réitérer, en mon nom et en celui de la directrice du CEETUM et titulaire de la Chaire en relations ethniques, madame Danielle Juteau, notre intérêt à discuter de tout autre en jeu relatif au champ des rapports ethniques et de l'éducation interculturelle, que je n'ai pu aborder ici. Nous joignons également, étant donné votre intérêt sur la question, un certain nombre d'articles produits par des chercheurs du Centre et sommes disposés à vous rencontrer pour en débattre de manière plus approfondie.

La police des idées

LISE BISSONNETTE

On aura compris, au ton définitif de la réprimande intellectuelle que m'adresse madame McAndrew, que je suis entrée en terrain réservé, et qu'on vient de me remettre un constat d'infraction. Dont acte. Si je possédais les hautes qualifications de ma correspondante, professeure adjointe aux Études en éducation et Administration de l'éducation, directrice adjointe du Centre d'études ethniques, directrice du Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme ethnique en éducation, si j'avais écrit autant qu'elle sur des sujets aussi spécialisés, si je fréquentais tous les colloques et rencontres tous les experts, je commettrais moins de «simplifications trop rapides» ou de «contresens» dans des textes de deux feuillets qu'elle en met le triple à corriger. Mais le débat public, heureusement, n'est pas le cours magistral qu'elle souhaiterait.

Voici donc quelques béotiennes réactions aux quatre parties de sa semonce.

1 — J'ai affirmé que le Québec oscille, comme d'autres pays, entre xénophobie et vertuisme. Jamais je n'ai inclus les travaux de l'Université de Montréal dans le courant vertuiste, que je présentais plutôt comme un excès individuel. Madame McAndrew s'est hélas sentie visée. Et jure qu'elle peut «affirmer sans contredit» (quelle chance!) que son milieu, celui des «chercheurs et les intervenants», a depuis longtemps (grâce à elle, en 1987 au congrès de l'ACELF) dépassé le vertuisme. Qu'il est occupé maintenant (toujours «sans contredit») «de la réflexion éthique, de la recherche de terrains communs». Je veux bien le croire, puisque je n'ai jamais dit le contraire. Mais je ne suis toujours pas convaincue que la pensée de ces cénares a déjà imprégné toute l'opinion québécoise. D'où je suis, à une croisée, je vois toujours défilier plus de xénophobes et de vertuistes que de sages patentés dans son genre.

2 — Quoique le ton de madame Raymonde Folco, président du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, soit autrement plus ouvert au dialogue que celui de madame McAndrew, le projet qu'elles défendent toutes deux est éminemment discutable. La professeure le rappelle ici, il s'agit de forger un instrument qui puisse animer «l'ensemble des institutions publiques à cerner ce qui, dans une société démocratique, libérale et pluraliste, est de l'ordre du non négociable pouvant légitimement être imposé par l'État et ce qui relève du domaine de la vie privée et/ou des exemptions légitimes que toute démocratie consent à diverses minorités». J'y vois au mieux une vue de l'esprit, au pire un projet carrément orwellien. On ne le fera certes pas avaler à toute une société par un argument d'autorité. Et, ma foi, je préfère des juges Verreault qui commentent ici et là une erreur de jugement à des tribunaux qui abdiqueraient la responsabilité de juger en s'en remettant au grand code de la vie en commun qu'on prétend leur préparer.

3 — Je persiste et signe quant à la France. (Ma chronique ne portait en rien sur l'Europe, et encore moins sur l'Allemagne). Je suis convaincue que madame McAndrew, qui prend toujours les valeurs des spécialistes qu'elle fréquente pour celles du peuple québécois, surestime le «degré d'intégration sociale, institutionnelle et politique non négligeable des groupes minoritaires au sein de notre société». Je ne puis l'affirmer comme elle «sans contredit», bien sûr, mais nombre d'études montrent que le Québec est la province où les communautés allophones s'intègrent le moins rapidement, vivent le plus longtemps entre elles, et hésitent pendant plus de générations à choisir entre l'une ou l'autre des deux cultures dominantes. Il ne faut surtout pas confondre coexistence pacifique et intégration. Le jour où le Québec affirmera une «culture publique commune» aussi clairement que la France «républicaine et laïque», le fait, il pourrait connaître des soubresauts plus aigus que ceux qui agitent aujourd'hui l'Hexagone. Madame McAndrew a de bonnes raisons d'être attachée au livre blanc québécois de 1990 qui a affirmé cette «culture publique commune», beau début de clarification. Mais de là à croire que ce livre a même statué, dans l'imaginaire des Québécois de toutes origines, que des principes qui guident la France depuis la Révolution de 1789, il y a une marge de préférence que je ne franchirais pas, du moins pas encore.

4 — Quant au terrain pédagogique, où je ne suis pas entièrement béotienne, je le dispute aussi à la réflexion de madame McAndrew qui caricature littéralement «la pédagogie des cinquante dernières années». Cette pédagogie est diverse et n'a jamais fait le consensus sur «la prise en compte des caractéristiques langagières et socioculturelles des apprenants». Plusieurs estiment aujourd'hui qu'on est arrivé par là aux pires dérives démagogiques de l'école. Au français baragouiné, par exemple, et à une conception minimaliste de la culture, qui a desservi les élèves de milieu populaire au lieu de les enrichir. Aujourd'hui, on cherche plutôt à assurer la base d'un enseignement avant de s'obstiner à «l'adapter». Je n'ai qu'intérêt et approbation pour le métissage culturel, qui est au fondement de la création artistique, mais je ne vois rien de très oppressant dans des programmes d'enseignement de la musique où l'Orient et l'Occident ne se fondent pas encore. Au rythme où la musique et les arts disparaissent de l'école, la question ne se posera bientôt plus.

On aura compris, malgré les injonctions, que je ne m'engage pas dans le couloir à haute surveillance qu'on me propose ici. Le débat, à mes yeux, reste libre. Je prierais donc madame McAndrew de laisser mon roman tranquille; quoi qu'elle en pense, toute écriture n'est pas une thèse, et je n'ai rien à faire de ses interprétations, même faussement bienveillantes. Un peu d'air, s'il-vous-plait. Enfin, et je ne peux m'empêcher de le signaler, nos lecteurs apprendront avec intérêt que madame la professeure, pour bien me rincer mon clou, a adressé copie de son épître à ses supérieurs hiérarchiques ainsi qu'au président du conseil d'administration du DEVOIR, M. Pierre Bourgie. C'est ma première expérience du genre. Si cette tentative manifeste d'intimidation ne disait que son ignorance du rôle du président du conseil, et de l'indépendance éditoriale totale de la directrice du DEVOIR, elle serait simplement ridicule. Mais elle donne froid. La police des idées rôde vraiment dans les alentours.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérald Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Jocelyn Coulon (responsable), Sylviane Tramer, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guilbault, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Henry Riedl (contrôle), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kirouac (directeur). **LA PRODUCTION** Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard Des Cormiers, Caroline Desjardins, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ISRAËL Un millier de Palestiniens seront libérés

SUITE DE LA PAGE 1

Le cabinet israélien a décidé de désarmer, de mettre en détention administrative et de limiter la liberté de mouvement des colons juifs extrémistes dans les territoires occupés.

Aucune précision n'a été donnée sur le nombre des colons concernés. Environ 120 000 Juifs, armés et protégés par l'armée, vivent dans des colonies implantées en Cisjordanie et à Gaza depuis 1967.

Le gouvernement a également décidé la libération immédiate de 800 à 1000 des quelque 10 000 Palestiniens détenus dans ses prisons.

Il a annoncé la création d'une commission d'enquête sur la mort des 43 Palestiniens tués pendant leurs prières vendredi à la mosquée Ibrahim du Caveau des Patriarches à Hébron par Baruch Goldstein, un membre du mouvement extrémiste anti-arabe Kach et habitant de la colonie proche de Kiryat Arba.

Selon des ministres, le Kach va être probablement dissous.

«Il y a une décision de mise en détention administrative et une décision sur la nécessité de désarmer les colons extrémistes, en premier lieu ceux de Kiryat Arba et de Hébron», a déclaré le ministre de l'Environnement, Yossi Sarid.

«Nous espérons vivement que ces décisions permettront la reprise des négociations (avec l'OLP), même si cette reprise n'est pas sûre pour le moment. Nous pensons que ces décisions vont aider à donner une impulsion nouvelle aux négociations aussi vite que possible», a-t-il ajouté.

Le premier ministre Yitzhak Rabin a lui aussi prôné la poursuite du processus de paix. «Je ne vois pas pourquoi les négociations ne reprendraient pas à moins que l'OLP, les Palestiniens, ne veuillent donner le prix à quel'un qui aura non seulement assassiné des Palestiniens mais aussi tenté d'assassiner le processus de paix», a-t-il dit.

Ses espérances risquent d'être déçues, l'OLP ayant jugé qu'Israël devait faire plus pour que les négociations sur la mise en oeuvre de l'accord de paix du 13 septembre prévoyant l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho puissent reprendre.

«Il s'agit de mesures de façade», a déclaré le porte-parole de l'OLP, Yasser Abed-Rabbo. «Ce qu'il faut ce sont des mesures qui empêchent le meurtre de citoyens palestiniens».

«Nous ne pourrions faire face à cette situation aussi longtemps que les colons (juifs) continuent à porter des armes et ont le droit de faire feu sur tout citoyen. Nous ne voulons pas transformer chaque ville palestinienne en un autre Sarajevo», a-t-il dit après avoir demandé la dissolution des colonies à Gaza et de Kiryat Arba, «source de terrorisme et de meurtres».

Le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaata, a déclaré que les mesures ne répondaient pas aux exigences de l'OLP. Au lendemain de la tuerie, l'OLP a exigé le désarmement de tous les colons et une protection internationale des Palestiniens des territoires, comme préalable à la reprise des négociations.

«Nous étions sur le point d'annoncer une date pour la signature de l'accord» sur la mise en oeuvre de l'autonomie à la veille du massacre, a dit Nabil Chaata.

Le président Bill Clinton avait annoncé vendredi que les négociations entre l'OLP et Israël, qui se déroulaient à la fois au Caire, à Taba (Égypte) et à Paris, reprendraient à Washington, sous parrainage américain. Aucune date n'a été fixée. Mais, selon un responsable américain à Washington, elles pourraient reprendre dans le courant de la semaine.

Yasser Arafat a convoqué à Tunis hier soir le comité exécutif de l'OLP afin de décider de la position de la centrale palestinienne.

Israël, qui refuse l'envoi d'une force internationale pour protéger les Palestiniens, a bouclé totalement les territoires occupés pour une durée indéterminée afin de faire face aux violences incessantes provoquées par le massacre.

Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas pu se mettre d'accord sur une résolution prévoyant une protection internationale des Palestiniens en raison de l'opposition des États-Unis. La décision éventuelle a été reportée à aujourd'hui.

A Damas, des hauts responsables syriens ont demandé aux États-Unis de prendre des mesures concrètes contre Israël et au Conseil de sécurité de l'ONU de décider d'une protection des Palestiniens et du désarmement des colons.

Hier, les soldats israéliens ont tué quatre Palestiniens et un jeune bédouin et ont blessé au moins 57 autres Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, portant ainsi à 19 le nombre de personnes tuées depuis le massacre. Les manifestations de protestation se sont étendues durant le week-end aux Arabes israéliens depuis la Galilée au nord d'Israël au désert du Néguev au sud.

A Jérusalem, quelque 300 personnes se sont recueillies devant la dépouille de Goldstein dans un funérarium à Jérusalem. Ce médecin a été battu à mort par des Palestiniens après avoir vidé plusieurs chargeurs de son fusil. Le corps a été ensuite transporté près de Hébron pour y être provisoirement enterré.

«Un million d'Arabes ne valent pas l'ongle d'un Juif», a dit un rabbin, proche des idées de Goldstein, en prononçant l'éloge funèbre.

Shai Bazak, porte-parole des colons, a protesté contre les mesures prises et a accusé les membres du gouvernement israélien d'être «des politiciens irresponsables» qui risquent «de répandre le sang des colons à cause de l'action d'un seul homme».



À la Garderie Les Petits Lutins de Verdun, plusieurs parents apeurés ne veulent plus que la vérité soit tue. Peut-il y avoir des limites au droit à la confidentialité?

GARDERIES

«C'est lorsque les parents sont au courant que ça crée des problèmes»

SUITE DE LA PAGE 1

Cette prise de position se démarque de celles pronées la semaine dernière par la direction de la Santé publique et par l'Office des services de garde qui, bien que soucieux de la confidentialité, invitent tout bas les parents à faire connaître l'état de santé de leur enfant aux responsables des garderies.

«Nous, on craint que ça change le rapport entre les éducateurs et les enfants. Il y a des médecins qui tiennent à ce qu'il y ait des contacts, mais nous mettons un bâton sur la divulgation du dossier au personnel des garderies. Pourquoi la confidentialité tiendrait sur d'autres sujets et pas sur le sida», plaide Mme Gauvreau.

Cette position vient jeter un nouvel éclairage sur un des enjeux du débat jusqu'ici resté dans l'ombre: faut-il oui ou non dévoiler l'état de santé des enfants séropositifs?

Curieux paradoxe, la dénonciation publique faite par la mère de la petite Jessica Dos Santos pour que soit rendue justice à sa fillelette séropositive a plutôt poussé les parents au silence. Du même coup, le choc créé par cette déclaration a incité des parents qui n'avaient pas réclamé de compte jusqu'ici à exiger qu'on ne leur taise plus la vérité.

Le droit des enfants séropositifs à une garderie n'est plus remis en question. La promesse par la ministre à la Famille, Violette Trépanier, de renflouer les garderies qui perdront des enfants après avoir ouvert leurs portes à un enfant atteint du virus ne prend en compte qu'une partie du problème, estime-t-on dans les milieux de garde. Le dilemme de la confidentialité, lui, reste entier.

À la garderie Les Petits Lutins, les parents sont toujours convaincus qu'ils sont les seuls à devoir faire preuve de tolérance.

«Si les parents d'enfants séropositifs ont droit à la confidentialité, les autres parents ont aussi droit à la vérité. Ils ont l'impression d'être les

seuls à devoir s'ouvrir. Les parents d'enfants atteints du virus doivent aussi faire leur bout de chemin et dévoiler la maladie», pense Mme Claire McNicoll, membre du conseil d'administration de la garderie.

Pour mettre fin à cette crise de confiance, il faudra que tous mettent cartes sur table, estime-t-elle. «Mais pour travailler ensemble, il faut que les gens en parlent et nous donnent la chance de les connaître».

Pendant ce temps, les autorités, charte des droits oblige, ne dérogent pas d'un iota au droit à la confidentialité.

«Pour nous, c'est essentiel. C'est lorsque les parents sont au courant que ça crée des problèmes. Il n'est pas question de dire ça au grand jour», insiste Mme Sylvie Charbonneau, de l'Office des services de garde.

Pleinement en faveur de l'intégration, les services de garde ne sont pas enthousiastes à l'idée d'inciter les parents de petits sidés à parler de leur maladie. «On peut souhaiter que les parents le révèlent, mais jamais on ne les y obligera», de trancher Mme Charbonneau.

Du côté médical, le discours est plus mitigé. Sans le dire tout haut, certains responsables de la santé publique pensent qu'un dialogue ouvert entre parents, garderies et médecins serait l'idéal. Tant pour le reste des enfants que pour l'enfant séropositif, dont le système immunitaire affaibli peut être mis à rude épreuve en garderie.

«On croit à la confidentialité. Mais si tout le monde jouait franc jeu, ce serait plus vivable. C'est beaucoup mieux de travailler en commun que de garder ça secret», estime le Dr Richard Massé, spécialiste du programme de contrôle des maladies infectieuses à la direction de la Santé publique.

À l'heure actuelle, des maladies comme la varicelle ou la coqueluche doivent être déclarées à tout prix par les parents, mais pas le sida.

«Une déclaration obligatoire non

nominal?»

Dans plusieurs états américains, le sida est une maladie à déclaration obligatoire. Au Canada, non. On pourrait couper la poire en deux, croit le Dr Massé, en faisant du sida une maladie à déclaration obligatoire, mais sans renseignements nominatifs. Le nom du malade resterait secret. Seul le nom du médecin traitant pourrait être dévoilé à la garderie et servir de lien.

À la garderie Les Petits Lutins, les plaies sont encore à vif et les réactions exacerbées. Si les parents avaient été sensibilisés au sida avant, les réactions auraient été d'un tout autre ordre, estime le Dr Gagné prenant pour exemple la Garderie du Carrefour.

Cette garderie du centre-sud, en faveur de l'intégration des enfants séropositifs, dévoilait la semaine dernière avoir déjà accueilli des enfants atteints du VIH. Deux parents ont retiré leurs enfants depuis, d'autres ont posé des questions. Mais point d'hécatombe.

Malgré tout, M. André Remillard, éducateur à cette garderie, ne pense pas que le dévoilement changera quoi que ce soit au travail des éducateurs et à la santé des enfants.

«On devrait viser à ce que les éducateurs le savent, mais dans le fond ça ne change rien car on travaille comme si tous les enfants étaient séropositifs. Ce n'est pas différent des adultes qui portent toujours un condom par mesure de prévention, au cas où...», croit-il.

Bien sûr, il faudrait parvenir à faire tomber le mur du silence. Mais pour l'instant, M. Remillard comprend tout à fait que des parents se réfugient dans le silence. Au Regroupement des garderies de Montréal, on ne pense pas différemment. «Je comprends les parents d'avoir peur, mais je crois qu'on exagère l'ampleur du problème, soutient Mme Gauvreau. La situation n'est pas pire que dans les camps de vacances ou les clubs de hockey. Le problème existe partout ailleurs, pas juste en garderie.»

HOLDEN «C'est un scandale»

SUITE DE LA PAGE 1

M. Holden pour la lutte électorale.

Quant à Kim Beaudoin, c'est avec la voix brisée qu'elle a invité son équipe à se rallier. Malgré ce geste, il s'en trouvait parmi son entourage pour chahuter et clamer que l'élection de Richard Holden, «c'est un scandale».

«Je pense qu'on a beaucoup joué sur la question de la langue», s'est borné à dire Mme Beaudoin qui croit que M. Holden sert de symbole pour le PQ. «C'est un atout majeur sur le plan international. Qu'il y ait deux anglophones au PQ (MM. Holden et David Payne), ça donne une bonne image du parti. Ça démontre que nous ne sommes pas anglophobes même si on défend le français», a expliqué quant à lui le président de l'association locale, Roger Parent.

Chez les libéraux dans Notre-Dame-de-Grâce, Robert Keaton s'est dit déçu de sa défaite (195 voix contre 363 pour M. Copeman). Il compte délaissier quelque peu la politique. Durant son allocution, il a affirmé avoir «rallié les modérés à Alliance Québec» et avoir obtenu l'adoption de la loi 86, «un compromis honorable».

De son côté, Russell Copeman, attaché politique de Robert Bourassa dans son comté, a indiqué devant plus de 500 militants qu'il pourrait être justifié de faciliter l'accès à l'école anglaise, une fois mises en place des commissions scolaires linguistiques. «Il faudra voir si la survie, la stabilité du réseau

scolaire anglophone peuvent être préservées», a-t-il expliqué aux journalistes.

Le nouveau candidat libéral ne redoute pas de donner des munitions au Parti québécois, dans la délicate question linguistique: «Nous sommes un peuple ouvert et tolérant. Je n'ai pas de telles craintes.» Selon M. Copeman, il serait «logique» que des immigrants anglophones aient droit de choisir l'école anglaise pour leurs enfants, ajoutant que son propre fils est inscrit à l'école française.

En outre, M. Copeman, qui est âgé de 33 ans, a rappelé qu'il n'avait pas renié le Parti libéral du Québec il y a cinq ans, quand la grogne des anglophones contre la loi 178 sur l'affichage avait favorisé l'essor du Parti égalité.

Devant les militants, M. Copeman a rappelé l'enjeu des prochaines élections en mettant en garde contre le danger du retour au pouvoir du PQ: «Nous ne pouvons nous permettre cinq ans d'incertitude économique et de lutte constitutionnelle.»

«On perd notre temps dans le système fédéral», a expliqué pour sa part le coloré député de Lévis-Lauzon, Jean Garon, qui a fait patienter l'assistance en attendant les résultats du vote. «Quand le bateau va mal, les rats le quittent. C'est la même chose au Parti libéral où les gens quittent parce qu'ils ont perdu confiance en l'avenir. Ils voient bien qu'il n'y a pas de solution dans ce qu'ils présentent», a soutenu M. Garon.

QUÉBÉCOISE

Difficile d'imaginer qu'on s'entre-tue à 150 km de là

SUITE DE LA PAGE 1

Petite brunette aux traits fins, coiffée à la Geneviève Bujold, Michèle Voyer n'a pas vraiment le physique du Médecin sans frontières ou de l'aventurière de l'Arche perdue. Avocate, née à Paris de parents canadiens et qui a grandi à Montréal, elle s'ennuyait à mourir dans son bureau de la Commission de l'immigration et du statut des réfugiés à Ottawa. À 35 ans, elle a donc fait le saut.

«Je rêvais de grands espaces et de pays exotiques, me voilà enfermée 12 heures par jour depuis deux ans!» Au sommet d'un des deux buildings du centre-ville, elle règle le menu détail de l'approvisionnement en nourriture et en soins d'une dizaine de camps répartis sur le territoire de la république.

république.

À son arrivée, 50 000 réfugiés croates s'entassaient déjà dans les anciennes casernes désaffectées de l'armée yougoslave. Sa première tâche fut d'organiser leur rapatriement volontaire dans les territoires pacifiés. Mais dès le mois d'avril, ce sont 1000 à 2000 Bosniaques par semaine, surtout de Bosnie orientale, qui ont envahi les camps prêtés par le gouvernement. Certains jours, jusqu'à 200 personnes d'un même village coïnaient à la porte du Haut-Commissariat.

Entre les interminables rapports pour Genève et les visites sur le terrain, elle a lentement appris à découvrir ce coin du monde où les langues, les nations et les religions forment une salade encore plus confuse qu'au Canada.

Ses tentatives d'apprendre le slovène, une des langues européennes les plus difficiles, se sont soldées par un échec. L'an dernier, elle a sauté sur un vol en direction de Sarajevo pour constater de ses yeux les horreurs qu'elle entendait répéter jusqu'à plus soif sur CNN.

Pour oublier la guerre, elle va parfois dîner le vendredi soir dans un petit restaurant bosniaque de la proche banlieue de Ljubljana. Difficile d'imaginer qu'on s'entre-tue à 150 km de là en entendant Slovènes, Croates et Musulmans discuter joyeusement autour de copieuses assiettes de cevapici (boulettes de viande hachée) et de burek (pâte feuilletée au fromage et à la viande). Entre deux verres de pinot slovène, on rigole de la dernière déclaration de Vla-

dimir Jirinovski, l'extrémiste russe qui était à Bled, à 50 km de Ljubljana, quelques jours plus tôt.

Depuis deux ans, Michèle Voyer a vu monter la crainte des Slovènes de voir les réfugiés se transformer en candidats à l'immigration. Un véritable choc pour ces montagnards où les étrangers sont plus rares que les chômeurs. Récemment, elle a offert sa protection à une Bosniaque de 60 ans, cardiaque et mère de deux enfants, qui a sauté d'un wagon en marche! Les policiers, constatant qu'elle n'avait ni la citoyenneté slovène, ni le statut de réfugié, l'avaient mise sur le premier train pour Zagreb.

Au cours de la dernière campagne électorale, des nationalistes extrémistes ont publié dans les journaux un appel à renvoyer

les «gens du sud» chez eux. Un projet de loi visant à éliminer la double nationalité a aussi été soumis (sans succès) au Parlement. L'an dernier, un sondage du quotidien Republika révélait que près de la moitié des jeunes Slovènes préféreraient vivre dans un pays sans étrangers et approuveraient une révision de la Constitution afin de retirer la citoyenneté à certains.

Aujourd'hui, comme dans plusieurs pays d'Europe centrale, les partis extrémistes ne sont soutenus que par 10% de la population. Mais derrière les rires qui montent des tables se cache une peur sourde: que cette guerre absurde pour quelques kilomètres carrés de tourbe ne soit que le prélude à des bouleversements encore plus radicaux. Ici, personne ne croit

plus à la trêve, ni à la paix. On sent seulement une grande fatigue. Et puis cette incompréhension devant ces amis d'hier, surtout à Belgrade mais aussi à Zagreb, qui ne vous parlent plus et sont devenus des étrangers.

Allez y comprendre quelque chose.

À Noël, lorsqu'elle a atterri à Mirabel, à -20C, pour entendre parler de contrebande de cigarettes et du Reform Party, Michèle Voyer n'a pas vraiment eu la nostalgie du pays. Sauf peut-être pour une chose, dit-elle: le rire communicatif des Québécois, qu'elle a redécouvert en écoutant Ding et Dong à la télévision! Si un jour, elle quitte Ljubljana, il n'est pas sûr que la Yougoslavie, elle, puisse jamais lui sortir de la tête.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIF
(514) 985-3333
(514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355